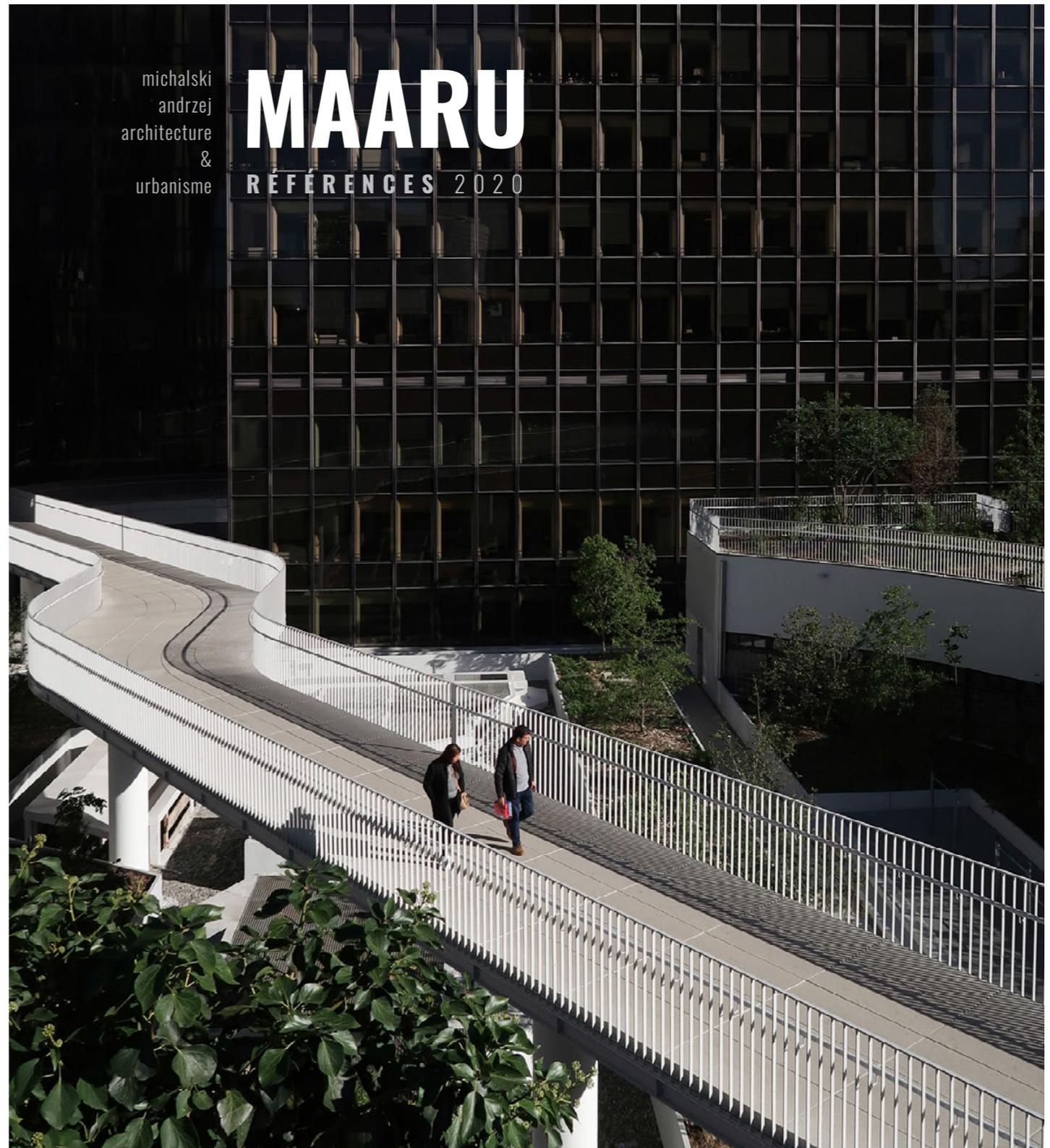


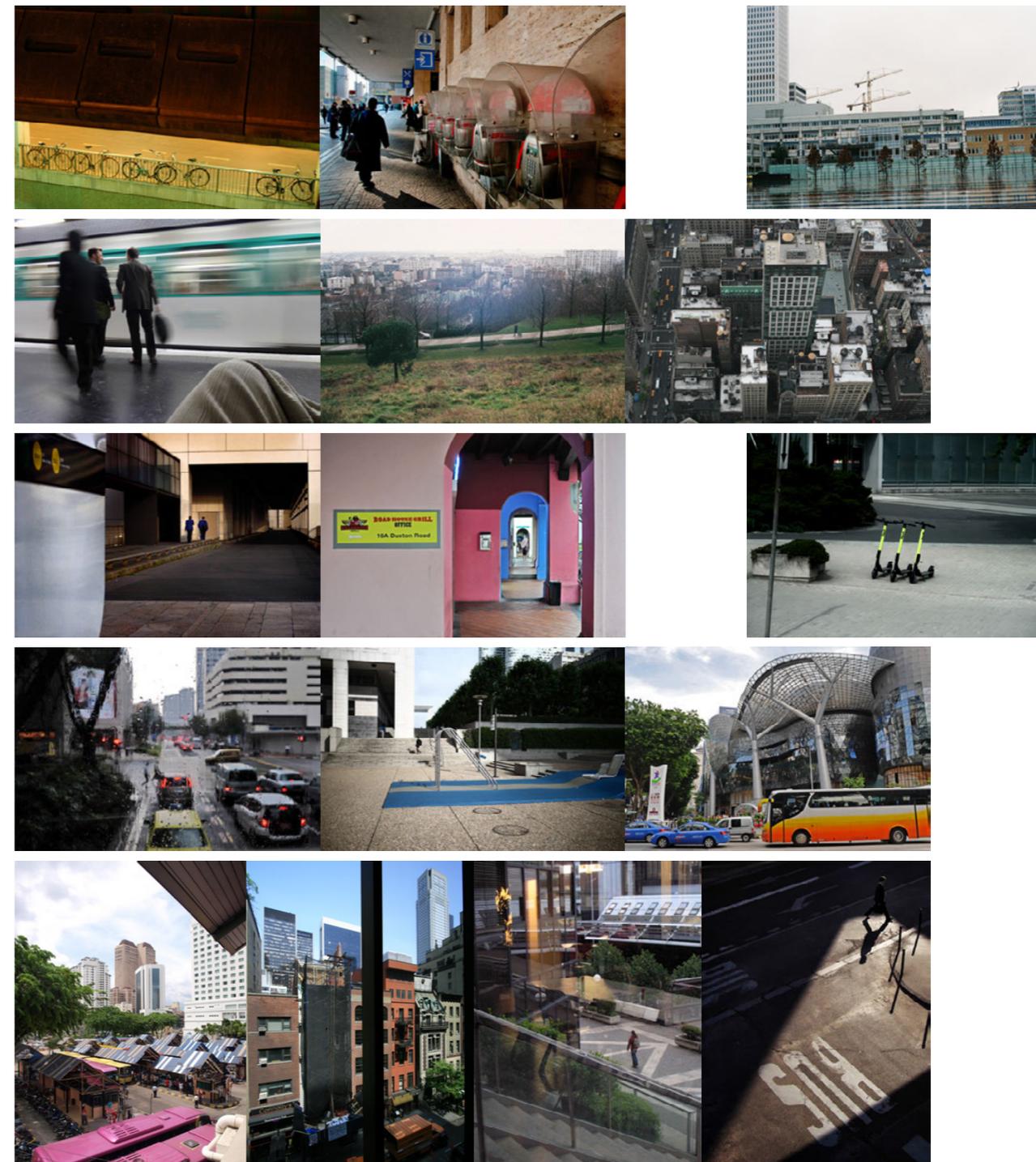
michalski
andrzej
architecture
&
urbanisme

MAARU

RÉFÉRENCES 2020



Avant le projet, l'observation.



MAARU + ITHAQUES + WRA

Atelier :

30 allée Vivaldi
75012 Paris

MAARU

Siège et correspondance :

1 rue Marcelin Berthelot
93100 Montreuil

contact@maaru.fr
06 14 60 44 10

© 2020 www.maaru.fr

*ITHAQUES + WRA + MAARU
sur le chantier de la Maison Plissée
(projet WRA, Paris 14^e)*



Andrzej MICHALSKI

*Né le 24 novembre 1975
à Varsovie, Pologne*

Architecte DPLG, urbaniste

et à ses côtés :

MAARU est créé en 2016 par Andrzej Michalski, aux côtés des ateliers ITHAQUES et WRA (les Wild Rabbits !). Depuis, les trois équipes partagent leur quotidien au 30 allée Vivaldi à Paris, échangent leurs connaissances, projettent ensemble ou côte à côte, unissent et partagent leurs moyens.
Au menu commun : logements neufs ou en rénovation, renouvellement urbain, projets sur dalle, urbanisme, aménagement d'espace public, HQE, AMO et BIM.

depuis
2016

Andrzej Michalski exerce au sein de l'agence de Pierre Gangnet, architecte investi dans l'urbanisme et les aménagements urbains. Souvent en tant que chef de projet, il y acquiert beaucoup de son expérience actuelle. MAARU poursuivra à la Défense certains des contrats de l'agence, notamment les Terrasses Boieldieu.

2015
2003

Une collaboration de quatre mois auprès de Muriel Pagès, architecte et urbaniste, sera l'articulation entre les études et l'univers professionnel. Un passage marquant, malgré sa courte durée.

2003

Des études d'architecture qui s'orientent progressivement vers l'urbain, notamment aux côtés de Jean-Michel Milliex, directeur des études à l'Apur, et de Frédéric Bertrand qui le rejoindra. Ce sera un apprentissage de l'espace public et de l'urbanisme opérationnel, gardant en vue la construction et l'architecture.

2002
1993

Morgane LORRAIN, architecte DE
Diplômée de l'École Nationale Supérieure de la Ville et des Territoires Paris-Est en 2018

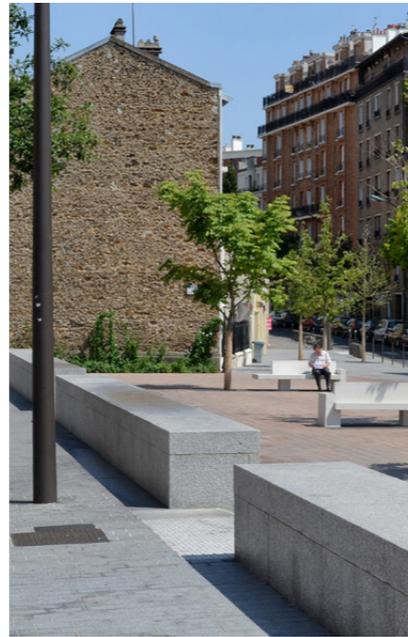
2019

Clément MARNETTE, architecte DE
Diplômé de l'École Nationale Supérieure de Paris-Belleville en 2016
Aujourd'hui chez ITHAQUES

2018



L'accès Tolbiac aux Olympiades (Paris 13^{ème})



La place Diderot (Vincennes)



Les Biscottes (Lille Sud)



L'immeuble rue Dumas (Paris 20^{ème})

TOPICS

Quelques fondamentaux Page 56

À l'école... Page 86

PROJETS SUR DALLE

- Les terrasses Boieldieu - la Défense Page 12*
- La Jonction Ouest - la Défense Page 18*
- L'émergence - la Défense Page 20*
- L'accessibilité - la Défense Page 24*
- La navette autonome - la Défense Page 28*
- L'esplanade de la Commune de Paris - Noisy-le-Grand Page 30*
- Le square Surcouf - Grigny Page 36*
- La promenade C. Lévi-Strauss - Paris Page 40*
- Le secteur Tolbiac Chevaleret - Paris Page 44*
- Les aménagement sur dalle - Paris Page 48*
- L'accès Nationale - Paris Page 52*
- L'accès Baudricourt - Paris Page 55*
- L'accès Tolbiac - Paris Page 56*

ESPACE PUBLIC

- Le plan guide et la charte - Sèvres Page 60*
- L'AMO place De Gaulle - Sceaux Page 64*
- La place Jeanne Hachette - Beauvais Page 68*
- La place Renon - Vincennes Page 70*
- La place Diderot - Vincennes Page 74*
- Les quais de la Loire - Orléans Page 78*
- Les espaces publics du centre ville - Valenciennes Page 182*

URBANISME

- L'îlot Michelet - Fontenay-sous-Bois Page 90*
- Les pôles commerciaux - Nanterre Page 92*
- Le Petit Nanterre - Nanterre Page 96*
- La place Lénine - Champigny Page 100*
- L'écoquartier Bossut - Pontoise Page 102*
- Le quartier Cannes-Abrisseau - Lille Page 104*
- La couronne Sud - Paris Page 106*

BÂTIMENT

- Le café vélo - Nanterre Page 110*
- La résidence la Sarriane - Colombes Page 112*
- L'immeuble rue Dumas - Paris Page 114*
- La résidence De Gaulle - Romainville Page 116*

INVENTAIRE

- Projets sur dalle Page 124*
- Espace public Page 128*
- Urbanisme Page 132*
- Bâtiments Page 135*

The background of the image is a detailed architectural line drawing of a building facade, showing windows, balconies, and structural elements. A large white circle is overlaid on the right side of the image, containing text. The overall style is technical and architectural.

Projets sur dalle

*À la croisée des compétences
architecturales
et urbaines*

LES TERRASSES BOIELDIEU

Maîtrise d'œuvre pour la
rénovation des terrasses
Boieldieu

Quartier Boieldieu - La Défense (92)

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT : *11 392 000 € HT*
SURFACE : *16 565 m²*

PAYSAGISTE MANDATAIRE : *Empreinte*
ARCHITECTES ASSOCIÉS : *MAARU et P. Gangnet*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

PROJET ET RÉALISATION : *2014 - 2019*





Le « Seuil de mobilité » : un lieu au niveau des voies souterraines où le projet amène la lumière du jour, des plantations, de nouveaux usages (stationnement vélos) et crée une liaison évidente avec la dalle.



Les nombreuses assises offrent une pause au vert, à l'écart du bouillonnement des espaces centraux de la Défense.

Le contexte

C'est ici un des secteurs le plus anciens de la Défense, où bureaux et logements se rejoignent autour des jardins Boieldieu. Les principaux enjeux des travaux porteront sur :

- la réfection des étanchéités et des sols,
- la mise en accessibilité du site, la réorganisation des cheminements,
- la création de liens entre la dalle et les voiries souterraines.

La place de MAARU

MAARU s'est vu confier par Pierre GANGNET la sous-traitance du suivi du chantier, après une phase d'études pendant laquelle Andrzej MICHALSKI a dirigé l'élaboration du projet au sein de l'agence GANGNET.

Le projet

Le sol aménagé est traité de façon unitaire avec un dallage en béton aux modules de dimensions 50x120cm, qui se décompose à l'approche de la végétation et laisse celle-ci l'envahir. Les points singuliers du projet sont, entre autres :

- le seuil de mobilité, où le niveau de la dalle rejoint celui des voies souterraines ; l'ouverture d'une trémie spacieuse permet d'établir un lien spatial, tandis qu'un escalier relie les deux niveaux ;
- la remontée au niveau dalle d'un ascenseur desservant aujourd'hui les niveaux inférieurs ;
- une passerelle en acier et béton, devant pouvoir supporter des véhicules d'entretien de la dalle ;
- sous la passerelle, l'aménagement d'une aire de fitness en plein air.



D'épaisses couches de remblais, pour certains allégés, permettent de réduire les dénivelés, de créer un sol plus accessible et de généreuses fosses de plantation.

LA JONCTION OUEST

Diagnostic architectural,
technique et urbain,
élaboration de scénarios

Puteaux - La Défense (92)

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT ESTIMÉ : *5 000 000 € HT*
SURFACE : *22 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
PAYSAGISTE ASSOCIÉ : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*

ÉTUDE : *2019*



Le contexte

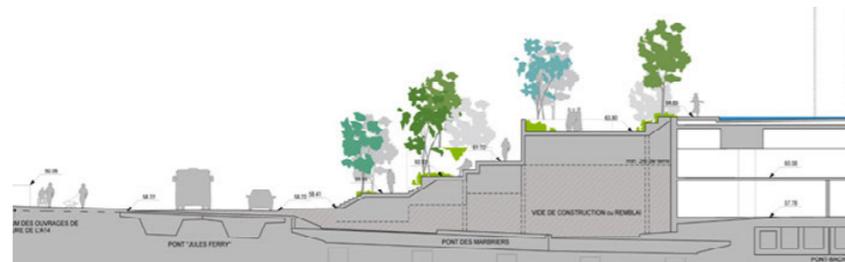
L'étude a pour objet de penser l'articulation entre la Défense et les territoires qui se situent à l'ouest. Son périmètre se situe sur l'axe historique de Paris, qui pèse par son importance symbolique et par le rôle qu'il détient dans l'organisation des territoires. Mais malgré le « privilège » de se trouver sur l'axe, les lieux souffrent d'une situation « d'arrière » : la Grande Arche leur fait symboliquement, mais aussi littéralement, de l'ombre. Par ailleurs, la construction de la Défense et la réalisation des infrastructures routières qui l'ont accompagné ont produit ici un quasi-isolat urbain entre les deux cimetières, le quartier d'affaires et le quartier de Nanterre-Préfecture.

L'étude

L'étude comporte deux volets : celui d'un diagnostic et celui d'une étude de faisabilité.

Le premier a consisté à constituer une base de données sur l'état existant : plans et photographies d'archives, plans de géomètres, plans de réseaux, réglementation urbaine, projets voisins. Cette phase de recherches a permis de dresser un état des lieux des contraintes techniques du site, ainsi que des plans et coupes informatisés. Parallèlement, a été menée une lecture du site fonctionnelle, sensible et paysagère, qui a permis de dégager des enjeux d'aménagement, à différentes échelles.

Le second volet a consisté en l'élaboration de scénarii d'aménagement, contrastés. Esquissés en début d'étude, ils ont guidé le diagnostic avant d'être réajustés en fonction des résultats de celui-ci.



Un scénario qui met l'accent sur l'espace public : des terrasses plantées descendent vers le boulevard, permettant un cheminement doux et accessible entre le niveau et la dalle et celui du sol.

Un scénario qui met l'accent sur les activités et les commerces, structurant l'espace du boulevard : une façade de commerces en courbe douce, vitrées toute hauteur sur deux niveaux.

L'ÉMERGENCE

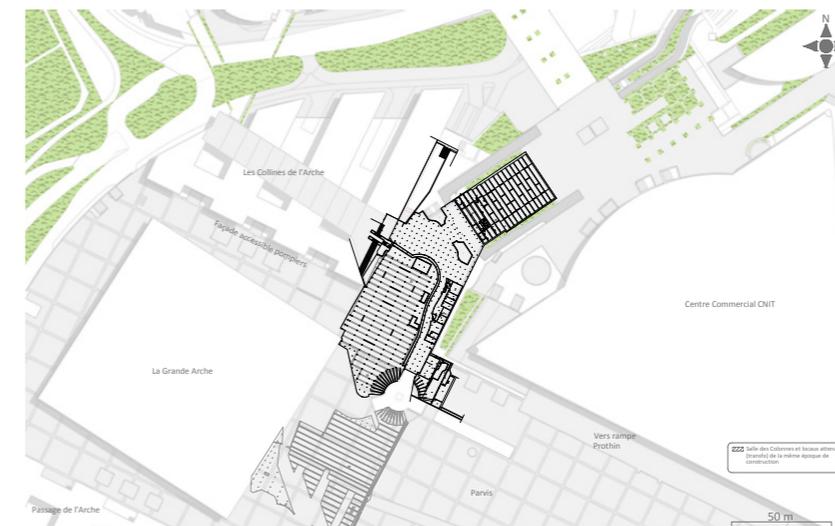
Diagnostic de la Salle
des colonnes et étude de
faisabilité d'un
bâtiment commercial

Place Carpeaux - La Défense (92)

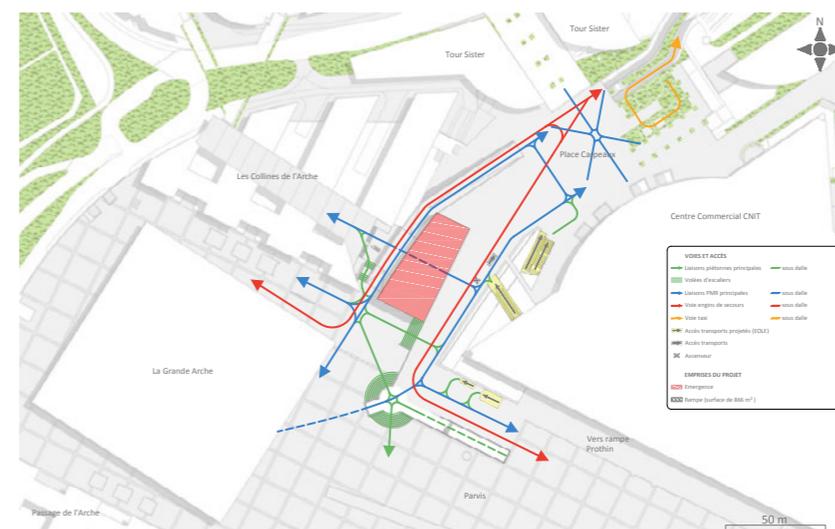
LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT : *5 721 000 € HT*
SURFACE : *2 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *IGREC Ingénierie*

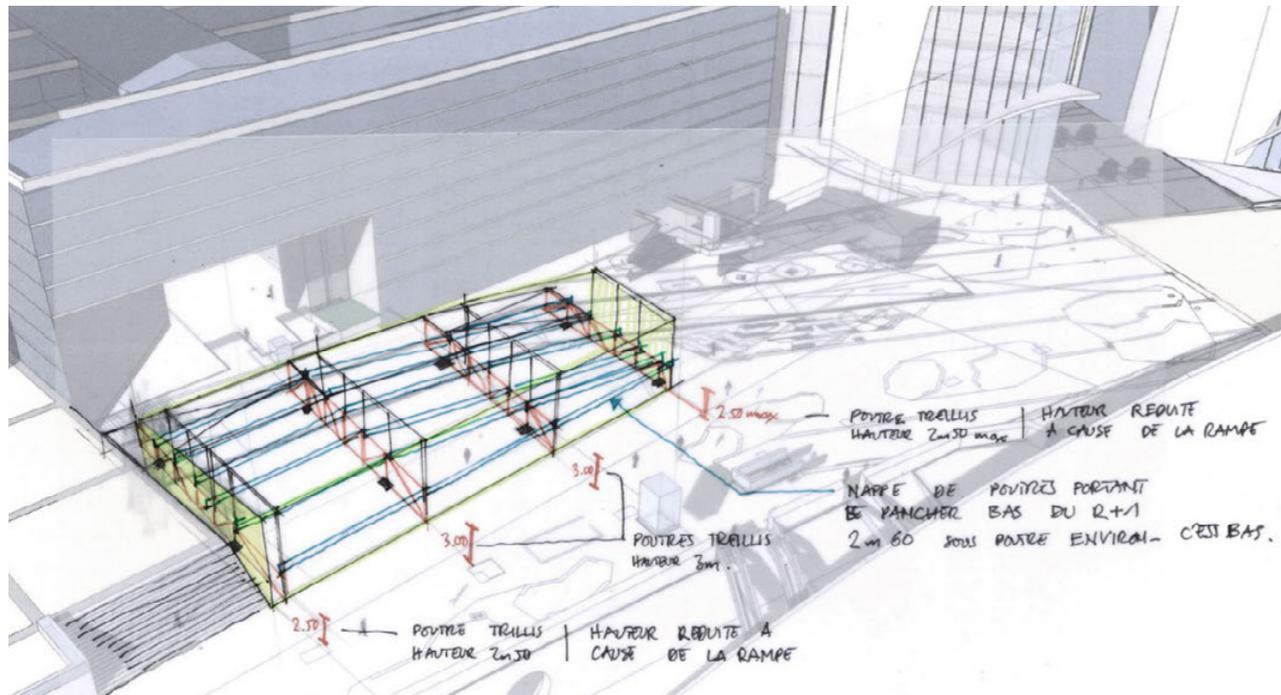
ÉTUDE : *2017 - 2018*



La salle des Colonnes : un lieu entre deux niveaux de dalle.



Un projet au cœur des flux de circulation.



Divers schémas structurels possibles ont été étudiés pour supporter le bâtiment sur la dalle existante, qui recouvre une gare du Transilien.

Le contexte

Le projet s'inscrit dans une démarche engagée par Defacto sur la Dalle de Défense visant à ponctuer celle-ci de bâtiments à usage commercial, de faible hauteur, destinés à animer la dalle, enrichir et élargir l'impact de l'offre commerciale, concentrée sur le centre commercial des 4 Temps et le CNIT.

Le projet est prévu au-dessus d'une gare du Transilien, entre le CNIT et les Collines de l'Arche, sur l'emprise de la place Carpeaux, devant être réaménagée pour accompagner l'édification des tours Sisters.

Le projet réutilise les volumes d'une partie de la Salle des Colonnes, située entre la gare et l'espace public de la dalle.

Les objectifs

Les objectifs de l'étude étaient :

- procéder à un diagnostic technique des lieux (dalle et ouvrages support du futur édifice)
- procéder à un diagnostic urbain (fonctionnel et réglementaire) et architectural,
- vérifier la faisabilité du programme souhaité par Defacto,
- rédiger une fiche de lot.



L'ACCESSIBILITÉ

Maîtrise d'œuvre pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

La Défense (92)

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MÂTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
CÔÛT : 2 000 000 € HT

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
ARCHITECTE ASSOCIÉ : *Atelier Rivages*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

PROJET : 2017 - en cours

Le contexte

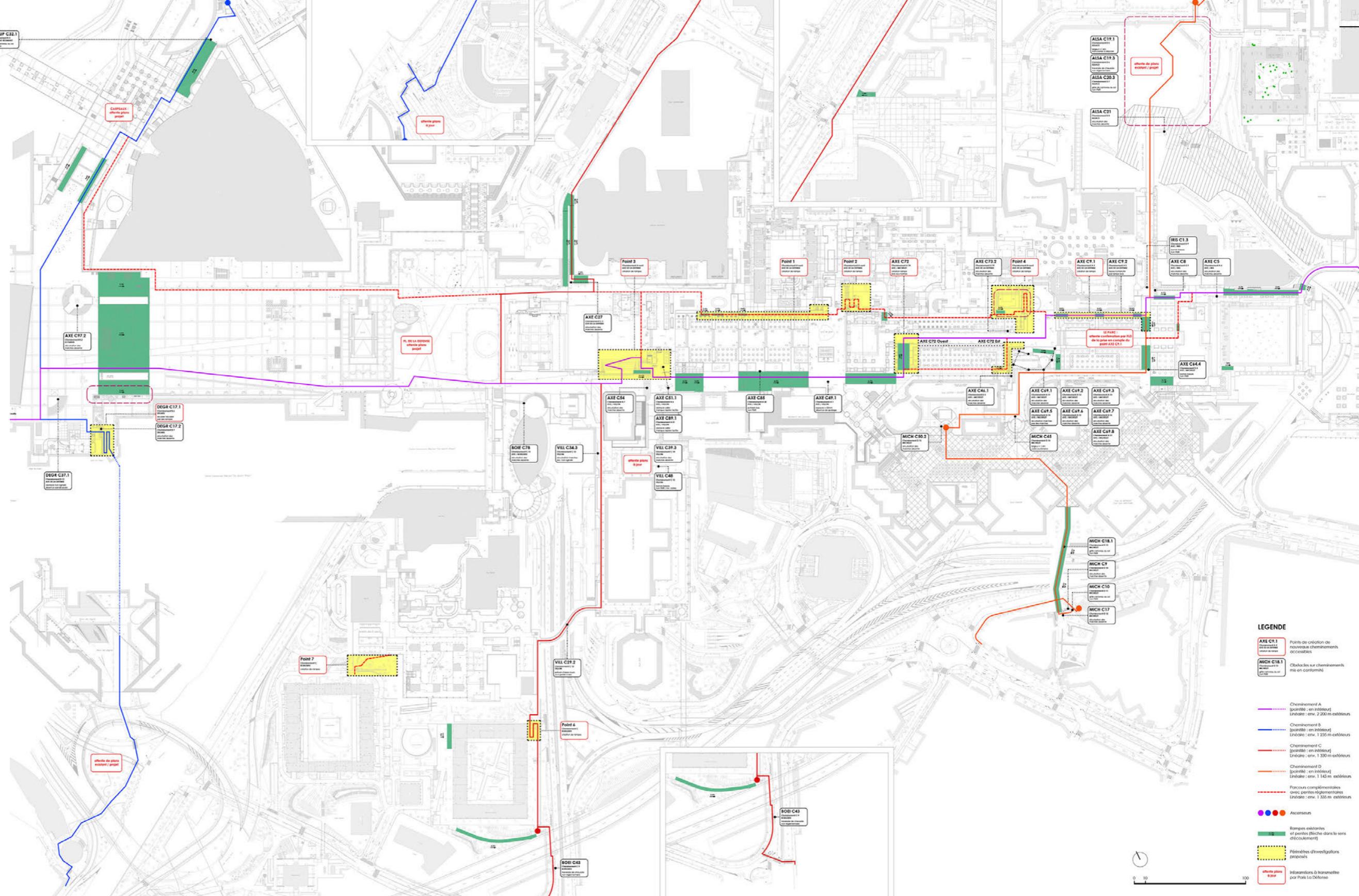
La mission s'inscrit dans une volonté politique de rendre la dalle de la Défense accessible à tous. Les études ont démarré au début de l'année 2017 et en sont aujourd'hui en phase PRO, après une interruption de la mission.

La mission et son étendue

La mission comporte deux volets :
- la mise en conformité de 4 cheminements, par la mise en place de bandes de guidage et le traitement des obstacles ;
- la création de nouveaux franchissements de dénivelés aux pentes accessibles.
Les problématiques abordées relèvent à la fois de l'aménagement urbain, du paysage et du bâtiment.

L'équipe

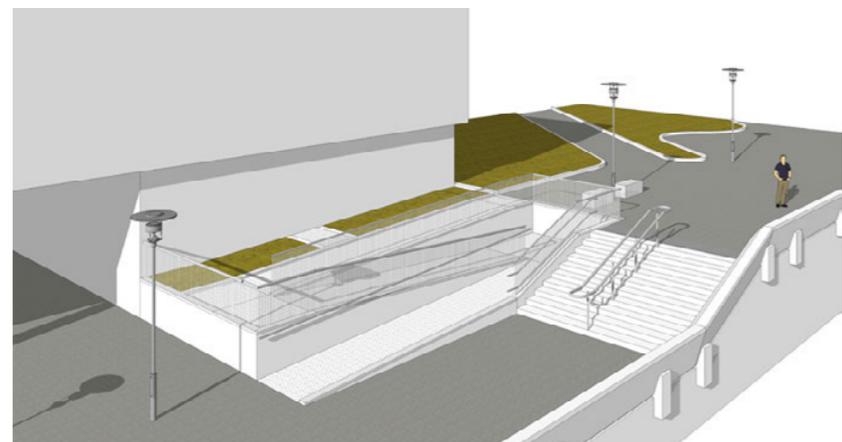
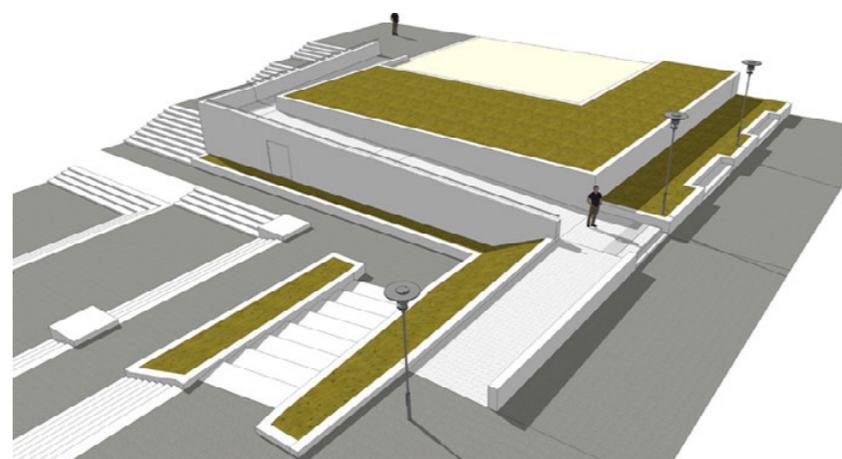
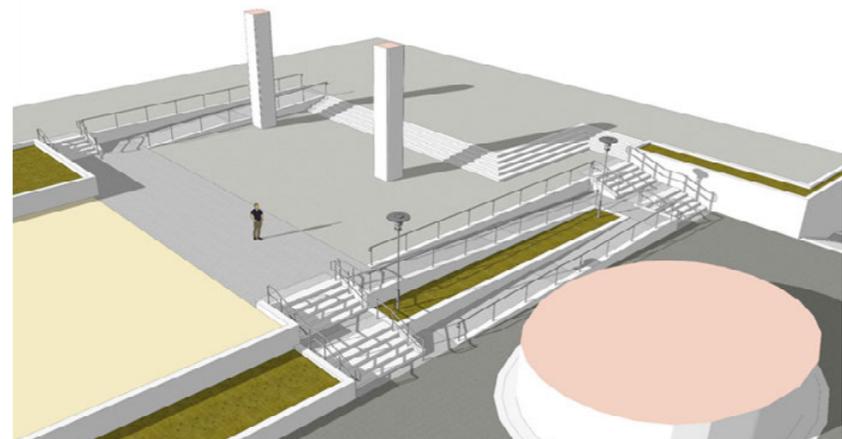
Cette mission est l'occasion d'une première co-traitance entre l'Atelier Rivages, OGI et MAARU, dont les différents membres ont collaboré ensemble lorsque Grégoire Mulcey, cofondateur de Rivages, et Andrzej Michalski étaient chargés de projets à l'agence de Pierre Gangnet.



- VALM C31.5
- VALM C33.2
- VALM C33.1
- VALM C12
- VALM C27
- VALM C10.1
- VALM C6

LEGENDE

- AXE C7.1 Points de création de nouveaux cheminements accessibles
- MICH C18.1 Obstacles sur cheminements mis en conformité
- Cheminement A (bordière - en intérieur) Linéaire : env. 2 200 m existents
- Cheminement B (bordière - en intérieur) Linéaire : env. 1 250 m existents
- Cheminement C (bordière - en intérieur) Linéaire : env. 1 300 m existents
- Cheminement D (bordière - en intérieur) Linéaire : env. 1 140 m existents
- Parcours complémentaires avec pentes réglementaires Linéaire : env. 1 300 m existents
- Ascenseurs
- Rampes existantes et pentes (bâche dans le sens d'écoulement)
- Itinéraires d'investigation proposés
- Offerte plans 9/20 Informations à transmettre par Paris La Défense



Les aménagement proposés s'inscrivent dans les architectures de la dalle de la Défense.



LA NAVETTE AUTONOME

Conception de quais provisoires pour l'expérimentation de la navette autonome

La Défense (92)

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *KEOLIS Delion, KISIO, STIF, Paris La Défense*
COÛT : *48 000 € HT*
SURFACE : *16 565 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
ARCHITECTES ASSOCIÉS : *Atelier Rivages*
ENTREPRISE DE MÉTALLERIE : *RDLR*

PROJET ET RÉALISATION : 2017

Le contexte

Une navette autonome, sans conducteur, au cœur des flux piétons intenses de la Défense, à titre expérimental sur une durée de six mois, éventuellement plus. C'était la donnée de départ, pour une durée finale de près de 18 mois.

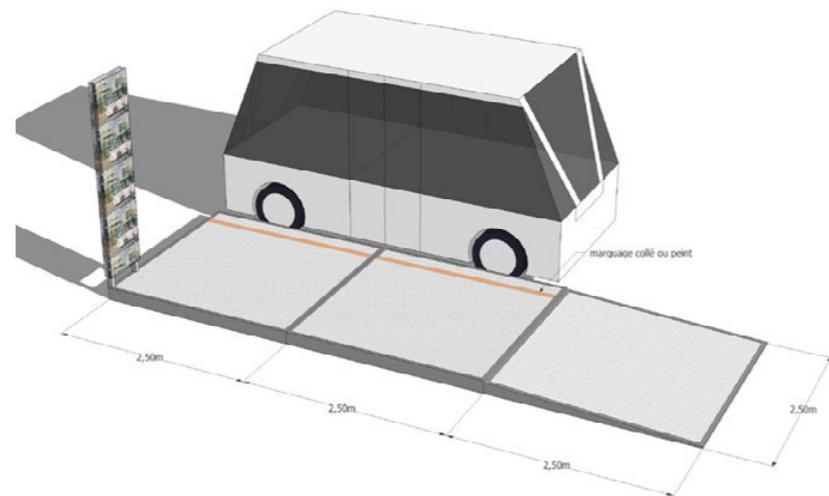
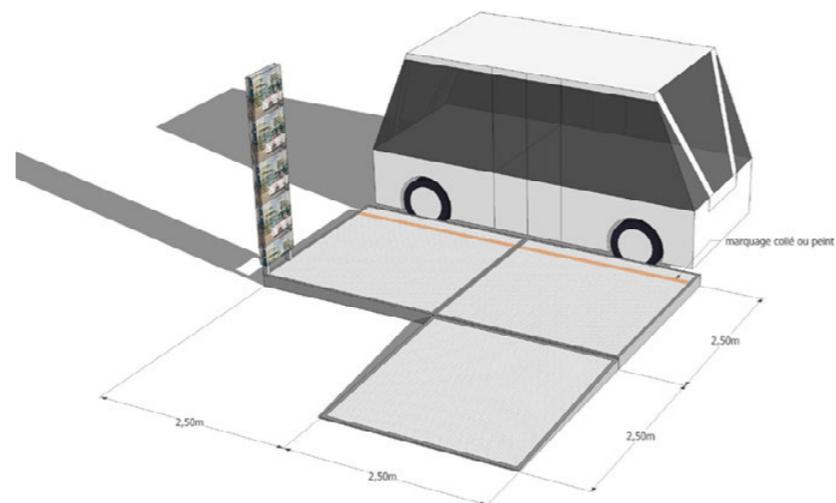
La mission et son étendue

Les quais, provisoires compte tenu de la durée de l'expérimentation, doivent permettre l'accès à la navette aux personnes à mobilité réduite et constituer un lieu d'attente. Y sont associés des totems signalétiques, définis à l'avance.

Le principal défi : le délai ; six semaines pour concevoir, réaliser et installer 9 quais aisément démontables et assimilables à du mobilier.

La problématique urbaine

Comment faire cohabiter une navette sans chauffeur et ses quais avec les usages de dalle : une foule de piétons, des vélos, des véhicules de maintenance ? La tâche est ardue ; l'expérimentation a été suspendue après une année et demi.



Un système modulaire pour répondre au mieux à une variété de situations.



L'ESPLANADE DE LA COMMUNE DE PARIS

Concours de maîtrise
d'œuvre pour le
réaménagement
de l'esplanade et la
transformation d'une
gare routière en locaux
commerciaux

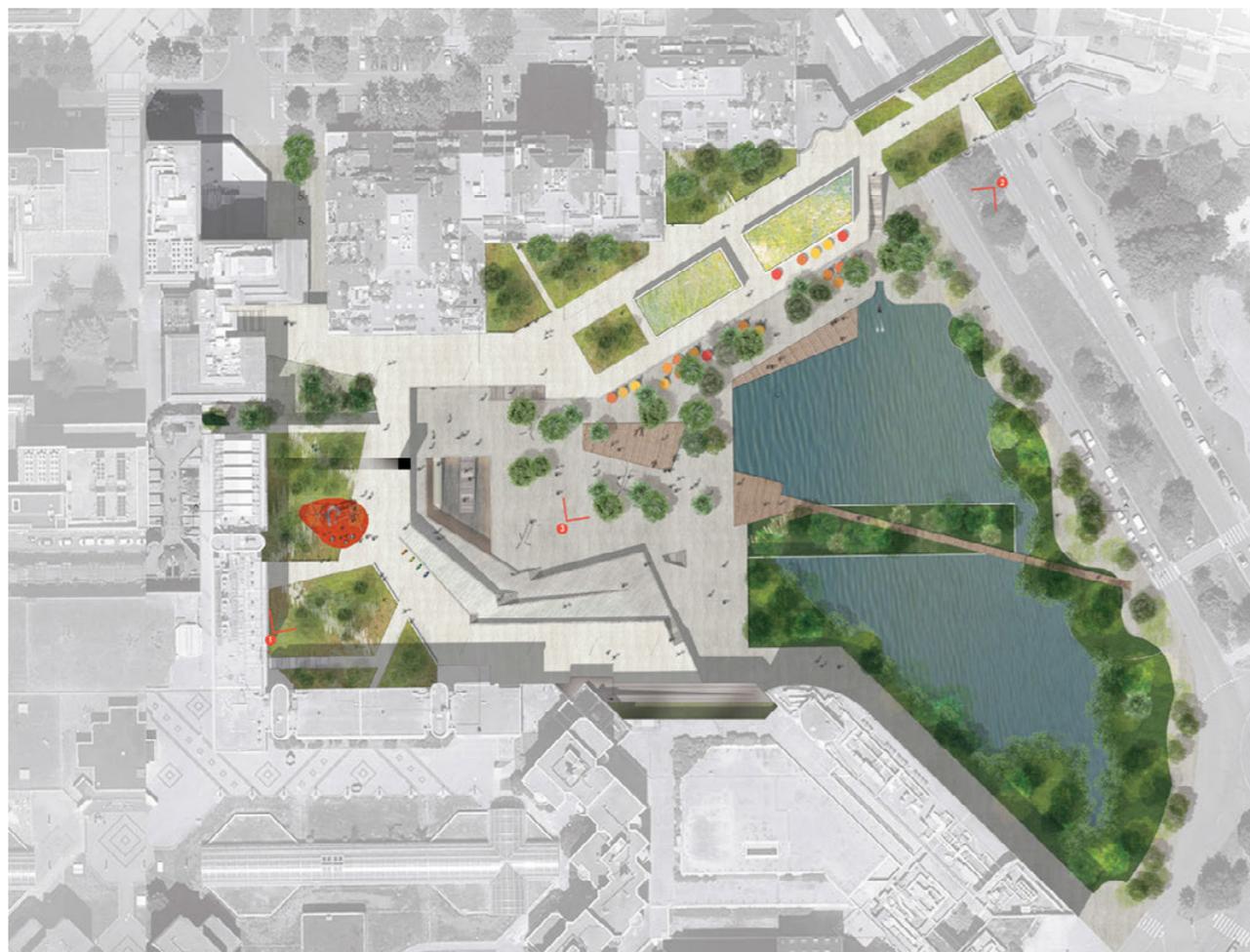
Quartier Mont d'Est - Noisy-le-Grand (93)

LIEU : *Noisy-le-Grand, Seine-Saint-Denis*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Socaren*
COÛT : *6 700 000 € HT*
SURFACE : *15 000 m²*

PAYSAGISTE MANDATAIRE : *Empreinte*
ARCHITECTES ASSOCIÉS : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

CONCOURS : *2017 - 2018*





Le projet est construit autour d'une rampe monumentale qui met en relation le niveau des lacs et des commerces avec celui de la dalle jardinée.



LE SQUARE SURCOUF

Maîtrise d'œuvre pour
l'aménagement des espaces
publics et la restructuration
du parking sous dalle

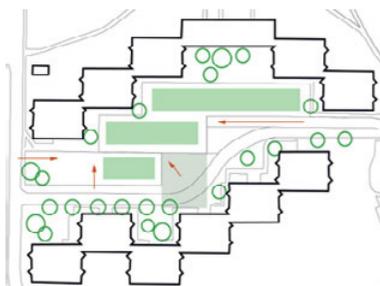
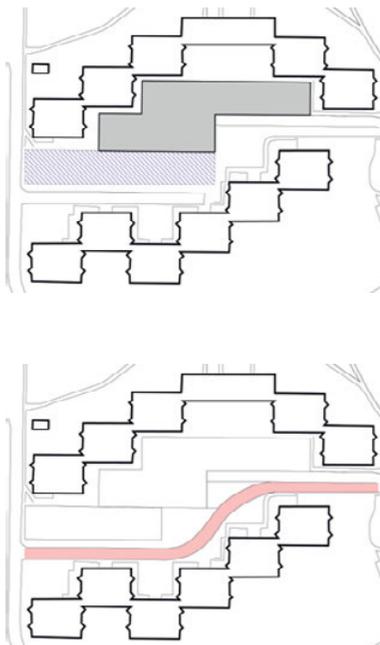
Square Surcouf - Grigny (91)

LIEU : *Grigny, Essonne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Grand Paris Sud, Grand
Paris Aménagement*
COÛT : *7 610 000 € HT*
SURFACE : *10 740 m²*

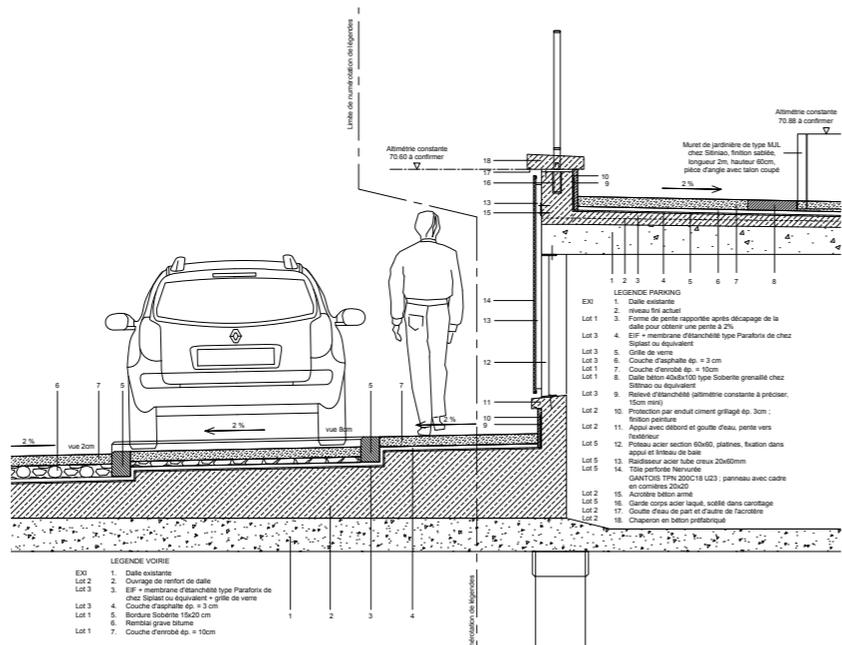
ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *Scoping*

PROJET ET RÉALISATION : *2012 - en cours*





Démolition d'une partie du parking, mise en continuité des deux parties de la rue Surcouf, aménagement de jardins et de cheminements piétons.



Le contexte

Le square Surcouf est une courée urbaine au sein de l'ensemble immobilier Grigny II, dédiée aujourd'hui principalement au stationnement : on y trouve un parking semi-enterré, surmonté de parkings en surface, et deux voies en impasse de part et d'autre. L'ensemble est dégradé, le parking souterrain condamné.

Le projet

Il consiste à :

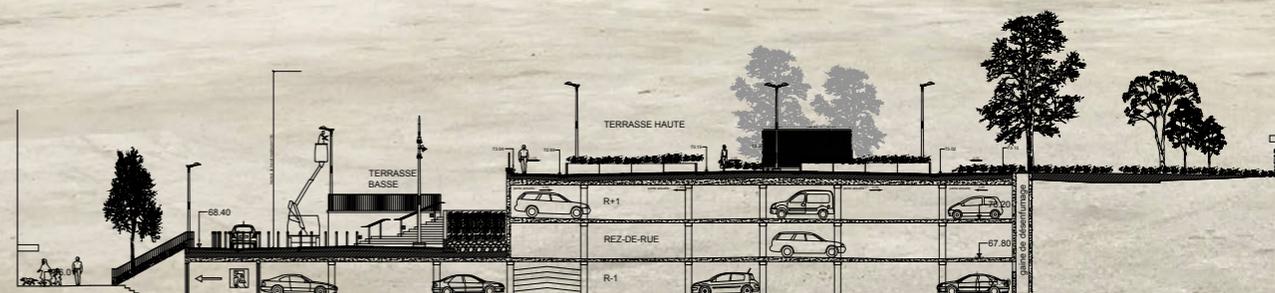
- rouvrir et réorganiser le parking enterré ;
- supprimer la quasi-totalité du stationnement en surface, au profit d'aménagements paysa-

gers, d'espaces piétonniers et d'aires de jeux pour les enfants ;

- reconnecter les deux parties en impasse de la voie Surcouf ;
- équiper le square de conteneurs à déchets enterrés ; des renforcements importants d'ouvrages de dalles en découlent.

L'équipe

Cette mission est l'occasion d'une première collaboration entre l'agence Ithaques et MAARU, qui met son expérience d'aménagements sur dalle au profit du projet depuis la phase PRO.



3 niveaux de parkings en ouvrage réhabilités, sur lesquels sont aménagés des espaces publics, comprenant plantations et jeux pour enfants. La dalle est renforcée pour permettre la circulation de camions-poubelles, le projet intégrant un dispositif de conteneurs enterrés.

LE SECTEUR TOLBIAC CHEVALERET

Concours de maîtrise
d'œuvre urbaine
pour l'aménagement du
secteur

ZAC Tolbiac Chevaleret - Paris (75013)

LIEU : *Quartier Massena , Paris 13^{ème}*
MÂÎTRISE D'OUVRAGE : *SEMAPA*
SURFACES BÂTIES : *185 000 m²*
SURFACE PARC : *22 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHARGÉS DE PROJET : *Andrzej Michalski, Marie
Degos*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

CONCOURS : 2004



Une topographie nouvelle s'implante au-dessus et sur le flanc des voies ferrées, ainsi qu'un nouvel espace public structurant, orienté au sud et vers le 13^{ème} arrondissement, qui deviendra la promenade Claude Lévi-Strauss au terme de nombreuses évolutions du projet.

Le contexte

Début 2014, huit équipes de concepteurs ont été retenues pour prendre part au concours pour l'aménagement d'un secteur Tolbiac-Chevaleret, au sein de la ZAC Seine-Rive-Gauche. C'était une zone ferroviaire, située entre la rue du Chevaleret et l'avenue de France et en contre-bas de celle-ci. Elle avait pour particularité d'accueillir la halle Freyssinet, qui devait être intégrée au projet, avec pour objectif la conservation d'au moins 50% de l'ouvrage. La majeure partie du site était destinée à être recouverte d'une dalle franchissant les voies, devant permettre des constructions – logements et bureaux – et créer une continuité urbaine entre le cœur du 13^{ème} arrondissement et les bords de Seine.

Le projet

Ce projet tire peut-être ses qualités d'une forme de simplicité qui affirme fortement la linéarité du site. Une bande d'îlots bâtis le long de l'avenue de France, et un grand parc linéaire côté 13^{ème}, absorbant le dénivelé et se développant à flanc de coteau jusqu'à la rue du Chevaleret, sur une topographie artificielle. Le parc intègre la halle Freyssinet, mais c'est aussi l'inverse : la halle intègre une partie du parc, sous une des nefs conservées et s'ouvrant sur l'extérieur. Elle abrite par ailleurs une pépinière d'entreprises : les bases du projet d'incubateur numérique qui verra le jour à cet endroit seulement en 2017, sous le nom de Station F, sont posées.

LA PROMENADE PLANTÉE CLAUDE LÉVI-STRAUSS

Maîtrise d'œuvre pour
l'aménagement de la
promenade
plantée T7 et T6c

ZAC Tolbiac Chevaleret - Paris (75013)

LIEU : *Quartier Massena , Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *SEMAPA*
COÛT : *4 780 000 € HT*
SURFACE : *8 460 m²*

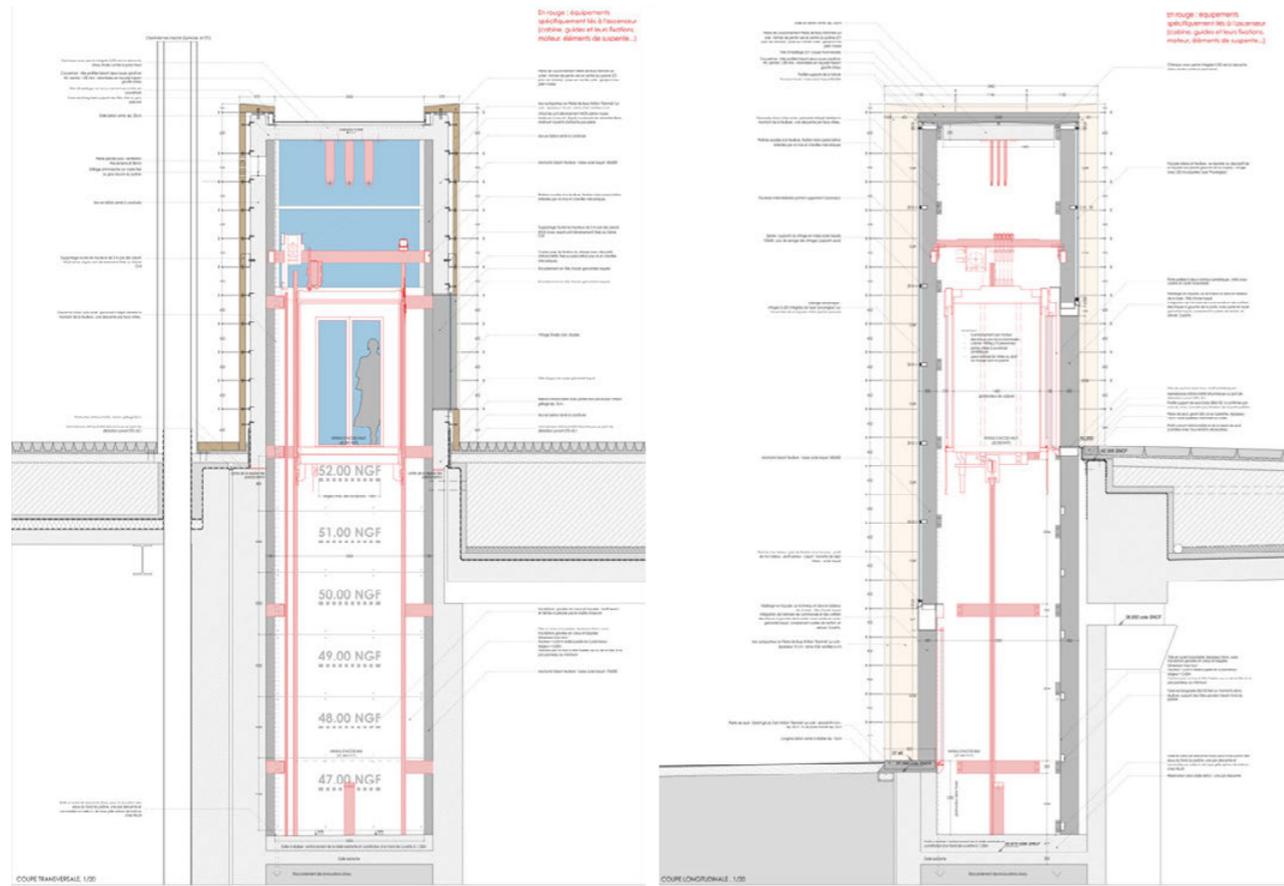
ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *Artelia*

PROJET ET TRAVAUX : *2014 - 2018*



« L'expérience de Paris Rive Gauche est pour moi très intéressante car elle renvoie à une interrogation qui prévalait chez les concepteurs à l'époque de la construction des premières dalles : comment franchit-on l'infrastructure ? »

Marc Mimram



Les aménagements concernent la promenade Claude Lévi-Strauss, au-dessus des voies ferrées, le traitement de la façade de la « dalle » sur la rue du Chevaleret, et la création de liaisons verticales, escaliers et ascenseurs. Ils font partie de tranches de travaux étalées dans le temps en raison du planning de couverture des voies et de construction de bâtiments, chacune des tranches faisant l'objet d'un phasage complexe.

Le contexte

La promenade Claude Lévi-Strauss se trouve dans le secteur Tolbiac-Chevaleret de la ZAC Seine-Rive-Gauche. Elle est un des aboutissements de l'évolution du projet lauréat du concours organisé en 2004, l'incarnation finale de ce qu'était initialement dans le projet un grand parc sis à flanc de coteau, entre la couverture des voies ferrées et la rue du Chevaleret. L'aménagement des dalles T7 et T6C a été la deuxième tranche d'aménagement des espaces de la promenade, après la dalle T8, les numéros de dalles se référant ici aux îlots qu'elles bordent et parfois supportent.

Le projet

A l'image du plan-masse du secteur, le projet d'espace public est découpé en lanières longitudinales :

- une voie piétonne mais pompiers au pied des bâtiments, revêtue de granit ;

- une bande constituée de jardins, traversée de chemins en dalles calcaires agencées en opus incertum,
- une promenade piétonne surplombant partiellement la rue du Chevaleret, où revient le granit,
- un mur de façade donnant sur la rue, revêtu de pierre calcaire, intégrant escaliers, ascenseurs et façades commerciales au niveau de la rue.

L'aménagement, qui prend également en compte les espaces situés entre les îlots qui bordent l'avenue de France a entièrement été réalisé au-dessus des voies ferrées, dans une situation de dalle. A ce titre, sa conception tient compte des questions complexes de réseaux passant en galeries, de joints de dilatation au pied des bâtiments ou en parties courantes, aux questions de portance et de nature des remblais, mais aussi de phasage, lié notamment à la présence de chantiers des bâtiments riverains, dont certains dans la ZAC supportent la dalle porteuse des espaces publics.



LES AMÉNAGEMENTS SUR DALLE

Maîtrise d'œuvre pour
l'aménagement du parvis
central, de la cour de Rome
et de la liaison dalle haute /
dalle basse

Les Olympiades - Paris (75013)

LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades, ADYAL,
Ville de Paris, SemPariSeine*
COÛT : *1 600 000 € HT*
SURFACE : *1 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *IGREC Ingénierie*

PROJET ET RÉALISATION : *2011 - 2013*



*« Au regard de la complexité et de la singularité
de chaque opération, il semble difficile d'apporter
une solution unique aux problèmes que
rencontrent les projets construits sur dalle :
les situations doivent s'évaluer au cas par cas. »
Christine Hoarau-Beauval*



Ci-dessus, la cour Rome. Un espace isolé de l'esplanade centrale, situé à l'arrière d'un immeuble de logements mais desservant néanmoins une école maternelle, récemment reconstruite. Des interventions ponctuelles, sur les sols et les ponts suspendus, le rendent accessible et tentent d'instaurer une unité paysagère.

Le contexte

L'aménagement des espaces centraux des Olympiades s'inscrit dans un projet d'ensemble visant à clarifier les usages sur la dalle, améliorer la lisibilité et le confort des cheminements, et répond à une demande de mise en accessibilité de l'espace public.

Le projet

Les orientations en termes d'usages sont issues de schémas produits dans le cadre d'une étude globale sur les Olympiades, réalisée en 2006-2007 par le groupement GANGNET-OGI-LEA. Les partis architecturaux, en termes de matériaux et d'esthétique, sont hérités de

l'aménagement des accès Tolbiac et Nationale, réalisés auparavant.

Deux espaces sont principalement concernés par les travaux :

- la Cour Rome, le long de laquelle une nouvelle école maternelle a vu le jour ; le projet la rend accessible et en modifie les points d'accès ;
- la Parvis Central, qui a connu une transformation radicale suite à la démolition de l'ancienne crèche, remplacée par un jardin public faisant la part belle aux jeux pour les enfants en bas âge ; le projet s'inscrit comme un premier plan devant le jardin, par une zone de plantations mettant la clôture de celui-ci à distance du parvis, sur lequel prend place un vaste plan incliné en bois rendant l'espace accessible, tout en respectant les contraintes de surcharge de la dalle.

L'ACCÈS NATIONALE

Maîtrise d'œuvre pour la
restructuration de l'accès
Nationale

Les Olympiades - Paris (75013)

LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades, Ville de
Paris, ADYAL, SEMAPA*
COÛT : *1 690 000 € HT*
SURFACE : *1 870 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
ÉCONOMISTE : *Pierre Mahieu*

PROJET ET RÉALISATION : *2004 - 2011*



Le contexte

Les projets de restructuration des accès Tolbiac et Nationale ont été lauréats d'un concours organisé par la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, suite à l'intégration des Olympiades au GPRU de la couronne de Paris.

Le Olympiades deviennent accessibles et renouvellent leur image, par la rénovation des accès - lieux d'interface avec l'espace urbain environnant.

Parallèlement, la station de métro Olympiades sur la ligne 14 ouvre ses portes.

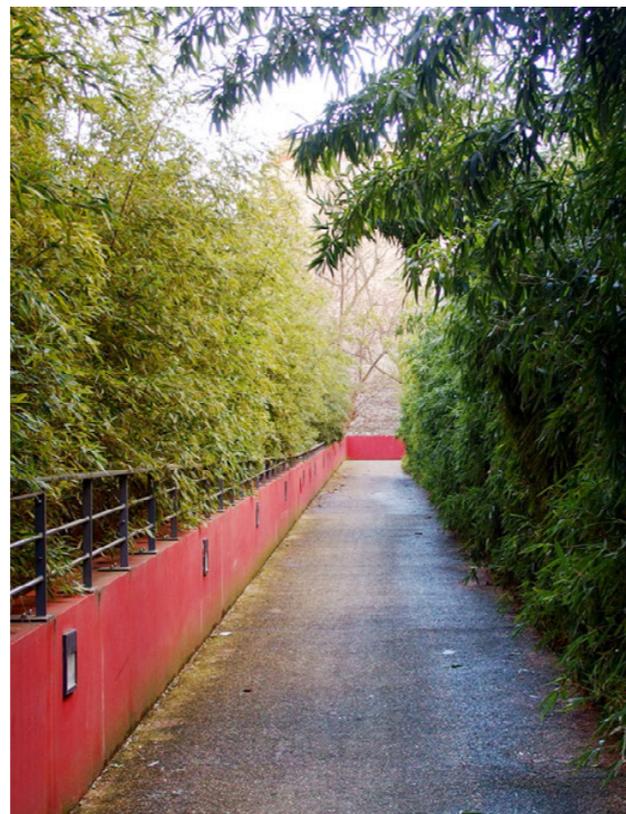
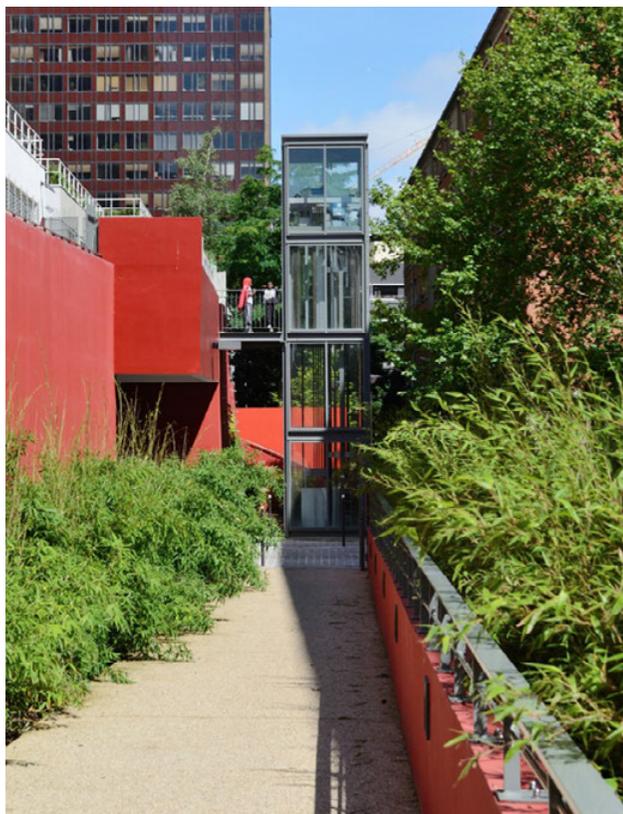
Le projet

L'accès Nationale se trouvait initialement coupé de l'espace public, sur le plan

foncier, par la présence d'une parcelle Paris Habitat entre les Olympiades et la rue Nationale. Une modification du foncier engendrée par le projet a scindé la parcelle en deux, instaurant une placette publique au pied de l'accès nouvellement refait.

Le projet de restructuration de l'accès a mené à la démolition d'une rampe aux pentes raides et aux espaces peu accueillants, au profit de la réalisation d'une rampe en pente douce qui mène aux Olympiades à travers une bamboueraie. Un nouvel escalier a été créé, ainsi qu'un ascenseur panoramique, le tout agencé de façon à minimiser les croisements de flux entre piétons et voitures rejoignant un parking souterrain et à rendre les parcours éminemment lisibles.

Un ascenseur, un escalier et une rampe douce à travers des bambous. Celle-ci a pris place à l'arrière d'un bâtiment de logements de Paris Habitat et le long d'une crèche municipale construite en bordure de dalle, équipée d'un monte-charge de livraison entre la dalle et la rampe. La mise au point du projet et le chantier ont demandé une coordination fine avec le bailleur social et la Ville.



L'ACCÈS TOLBIAC

Maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'accès Tolbiac

Les Olympiades - Paris (75013)

LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades, Ville de Paris*
COÛT : *1 200 000 € HT*
SURFACE : *600 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
ÉCONOMISTE : *Pierre Mahieu*

PROJET ET RÉALISATION : *2004 - 2009*

Le contexte

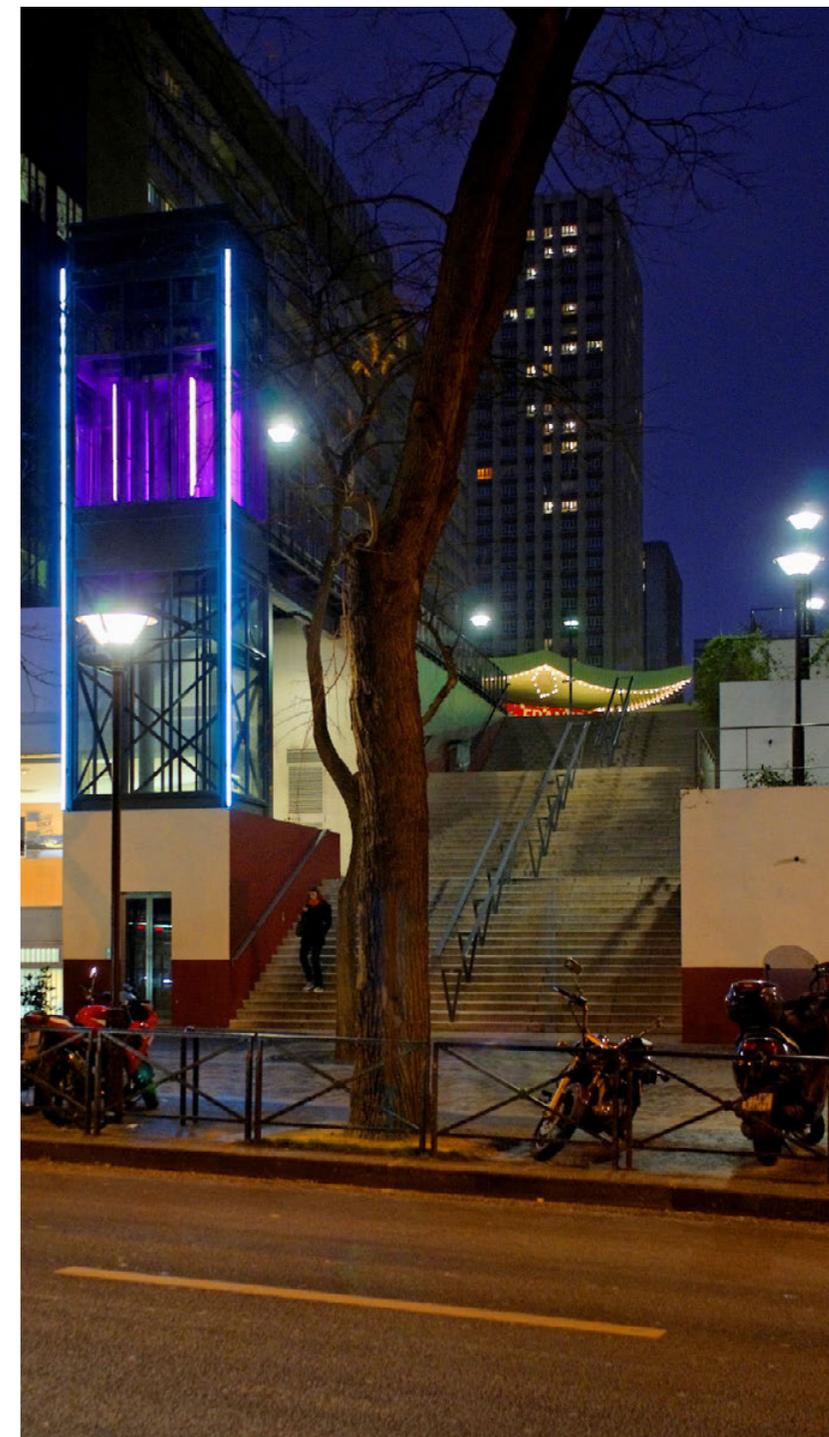
L'accès Tolbiac a été le premier chantier issu du concours pour les accès (voir accès Nationale). Situé face à l'université et dans l'axe de l'esplanade, il est à la fois le plus représentatif et le plus emprunté.

Le projet

Situé en face de la faculté de Paris Tolbiac, l'accès est une des principales façades des Olympiades, et aujourd'hui le plus proche du métro.

Le projet lui a fait subir d'importantes modifications :

- reconstruction de deux volées d'escaliers, visant à créer un cheminement rectiligne, lisible et confortable,
- édification d'un ascenseur panoramique, avec passerelle d'accès,
- remplacement de 4 escalators,
- aménagement d'une terrasse surplombant la rue,
- réfection complète des sols et des murs,
- mise en place d'un nouvel éclairage, utilisant le mobilier de la rue de Tolbiac, récemment réaménagée.



QUELQUES FONDAMENTAUX

Une pensée construite
chemin faisant sur fond de
collaborations

*Tout projet mérite
un diagnostic.
Mais... lequel ?*

Toute échelle de pensée a son contexte, qu'il nous importe de prendre en compte. C'est d'autant plus incontournable dans le projet urbain que celui-ci est confronté à la fois à une variété de « tissus » urbains, qui abritent une diversité de fonctions et de populations et que cela forme un tout, ou du moins qu'on souhaite que ce soit le cas. Et que l'espace public est par essence continu, ce qui signifie que le projet s'inscrit dans un tout.

Comment projeter sans avoir conscience et connaissance de ce contexte ? Dans notre esprit cela n'est pas possible. Selon le sujet abordé, il sera plus ou moins développé, mais nous commencerons toujours par une phase d'observation, de recueil et de prise de connaissance de données, appelée souvent diagnostic.

Néanmoins, à l'égard du diagnostic, notre méfiance n'est pas en veille. Car on peut s'y perdre : observer à l'infini, recueillir des données tous azimuts et à toutes les échelles, sans pouvoir en tirer *in fine* de conclusions. Les meilleurs diagnostics sont probablement ceux qu'on fait en ayant déjà à l'esprit des pistes de projet. Une autre méfiance s'impose alors, celle de l'aveuglement possible par ce dernier qui nous ferait passer à côté de données essentielles du contexte.

Donc, pas de méthode universelle à appliquer, mais des pistes d'exploration et des balises à la pensée lors d'un processus d'observation qui nous paraît essentiel : voilà comment nous procédons.



« Les diagnostics bien établis
donnent les prescriptions
pertinentes aux actions techniques
du projet architectural et urbain.
Et, de ce fait, l'environnement,
les habitants et leur milieu sont
au cœur du sujet et ne sont pas
périphériques. »

Christine Hoarau-Beauval

*L'espace public
au cœur du projet
urbain*

Cela n'est pas *a priori* évident : dans la mesure où l'espace public est un vide, il n'est pas ce qu'on voit de la ville, ni de notre environnement. Mais étant continu, infini, omniprésent, ouvert à tous et nécessaire à la desserte de toute emprise bâtie ou non, il est à notre sens légitime de le considérer comme structurant sur le plan spatial et fonctionnel et de le placer au cœur des problématiques urbaines.

Cela ne signifie pas que le reste importe peu. L'espace public est un vide qui a une forme et celle-ci est en grande partie définie par les bâtiments qui l'entourent. Beaucoup se joue dans la relation complexe que les deux parties entretiennent entre elles, ce qui demande dans le processus de projet, une connaissance des logiques régissant chacune d'entre elles, tant au niveau fonctionnel que constructif.

Au-delà de sa forme délimitée par les emprises privées et les bâtiments, l'espace public est également défini par son sol et ce qu'il supporte directement : plantations, mobilier... Autant que le bâti qui l'entoure, son aménagement fait partie intégrante du projet urbain, déterminant certains usages, constituant un paysage.

En travaillant à l'échelle d'une commune d'Île-de-France, Pierre Gangnet avait dit que le projet, ce serait la voie, ce « coup de scalpel » dans un territoire de friches : la voie serait le projet, par son tracé, par sa dimension, par son aménagement. C'est une image, volontairement réductrice mais que nous retenons volontiers.



*Le refus de la
pensée séparée® **

Au vu de la complexité des sujets abordés, le projet se fait à plusieurs, la plupart du temps. Mais pas chacun de son côté. C'est aussi vrai pour un bâtiment, pour un quartier ou pour une rue. Les données techniques, environnementales, sociologiques ou encore foncières, selon le projet, doivent s'intégrer *in fine* dans une pensée synthétique et ne pas rester déconnectées, chacune aux mains des spécialistes.

Le projet est une synthèse. Encore faut-il que la démarche permette d'y parvenir. Savoir travailler en ensemble, c'est une démarche que nous cultivons, avec l'ensemble de nos partenaires. Mais au-delà, il est aussi question de produire des documents synthétiques, intégrant l'ensemble des éléments de projet, quelle que soit leur spécificité. Et c'est un sujet auquel nous tenons à tous les échelons, de l'échelle urbaine au détail constructif.

Ce qui n'empêche en rien une pensée et une production de documents analytique, complémentaire mais non suffisante.

La question de la synthèse est particulièrement sensible dans le contexte de l'urbanisme de dalle, domaine dans lequel MAARU a aujourd'hui une expérience prolongée, où se superposent de nombreuses contraintes fonctionnelles et techniques, dont l'omission peut mener à mal un projet.

* Le refus de la pensée séparée® est une notion chère à Pierre Gangnet (ci-dessous en photo devant le futur miroir d'eau de Bordeaux).



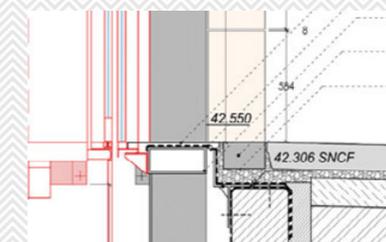
*Le détail, c'est
(aussi) le projet*

Penser le projet en pensant le détail. Voire, appuyer le projet sur le détail : un matériau, une mise en œuvre répétitive, à une échelle étendue, c'est parfois aussi ça le projet. Les terrasses Boieldieu à la Défense pourraient en être une illustration, tant en ce qui concerne les sols que les métalleries.

Dans tous les cas, le détail constructif est au cœur de nos préoccupations et ne sera pas laissé au hasard. Généralement conçu au cours des études, il sera souvent amené à évoluer lors des phases de chantier, avec le concours des entreprises de construction, intégrant des contraintes de plus en plus précises qu'impose l'exécution.

Ainsi, le résultat sera-il difficile à atteindre sans bonne volonté de la part de tous : de nombreux échanges et allers-retours seront souvent nécessaires, entre maîtres d'œuvre et exécutants, faisant parfois intervenir les bureaux de contrôle.

Pour le miroir d'eau de Bordeaux, des réunions réunissant architecte, paysagiste, fontainier, entreprises se sont tenues à l'agence parisienne de l'architecte pendant plusieurs mois d'affilée, pour parvenir au résultat. Très récemment, les terrasses Boieldieu ont également été l'occasion d'échanges de mise au point poussés, quant à la qualité des sols ou la conception de la passerelle où se rejoignent contraintes d'approvisionnement, contraintes structurelle, volonté architecturale, protection contre la corrosion et aspect fini des aciers.



*L'environnement :
une volonté, pas
d'évidence*

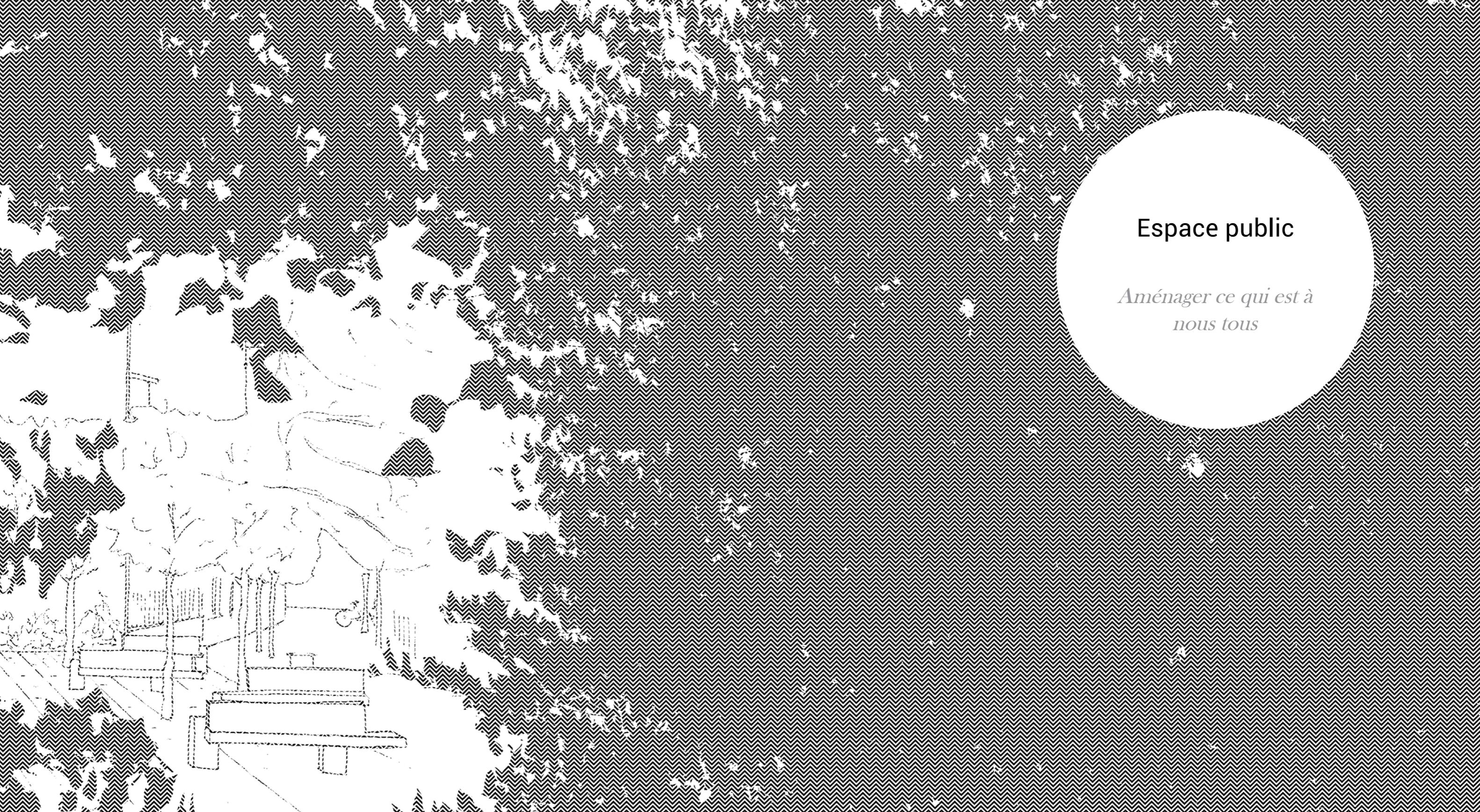
Pas de réponse toute faite ici ni de labels, mais la conviction de l'importance des enjeux et la conscience qu'il s'agit aujourd'hui d'un apprentissage quotidien, qui accompagne une modification de nos comportements et du regard que nous portons dessus.

Si certains sujets demandent la concours de spécialistes, nombre d'entre eux font l'objet d'un engagement quotidien : provenance et impact environnemental des matériaux, réemploi, perméabilité des sols et des sous-sols, réaction aux UVs et impact sur la température ambiante, présence végétale, présence et gestion de l'eau...

Lorsqu'on en vient au contexte de l'urbanisme de dalle, on s'aperçoit qu'il est à ce titre un terrain à conquérir. Par nature énergivores (tous travaux demandent des moyens d'intervention complexes), les dalles sont aussi imperméables et sensibles à l'eau, soulevant plus souvent des questions d'étanchéité que de gestion des eaux écologiques. Néanmoins, la question de l'eau peut y être abordée sous l'angle du tamponnement, de l'évaporation, du parcours entre surfaces minérales et végétales et infiltration dans les zones de plantations.

Les différentes strates du projet Boieldieu, par exemple, relèvent de cette démarche, jusqu'à la passerelle voulue perméable, dont les eaux de ruissellement sont recueillies au niveau de la végétation qu'elle surplombe.





Espace public

*Aménager ce qui est à
nous tous*

LE PLAN GUIDE ET LA CHARTE

Élaboration du plan guide et
de la charte d'aménagement
des espaces publics

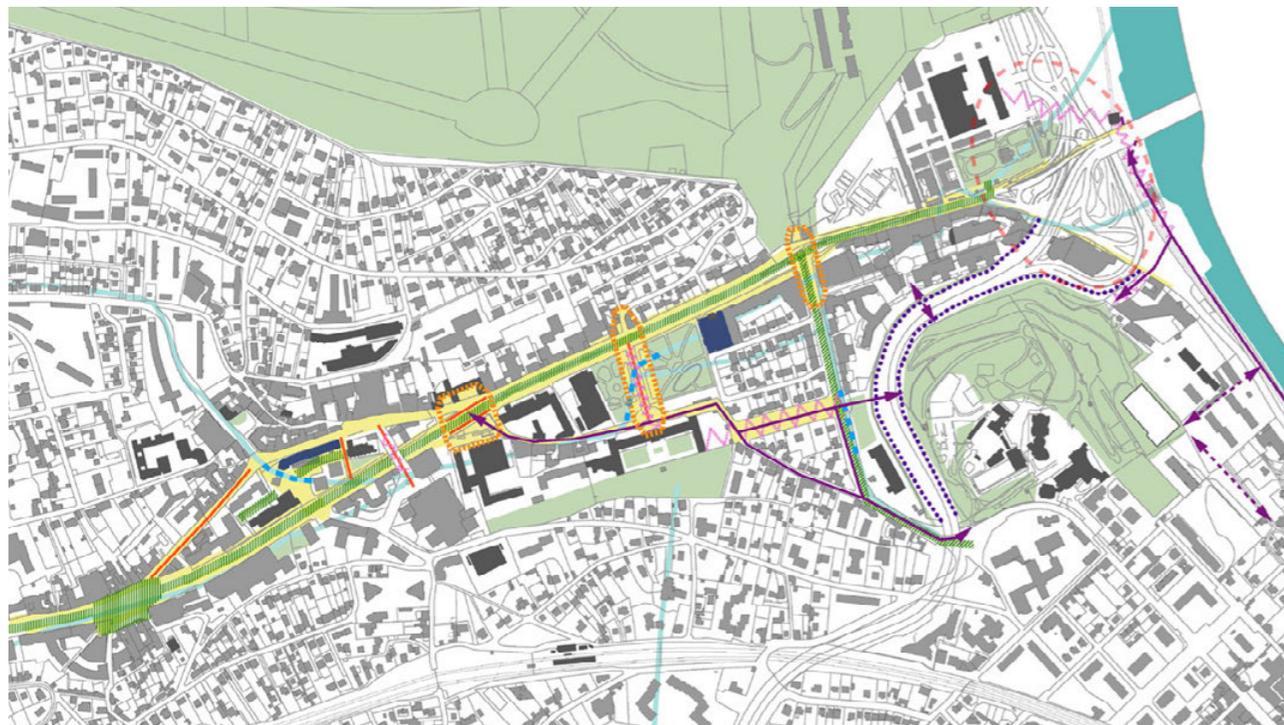
Centre ville - Sèvres (92)

LIEU : *Sèvres, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Grand Paris Seine Ouest*

ARCHITECTE URBANISTE : *MAARU*
PAYSAGISTE ET BUREAU D'ÉTUDES MANDATAIRE : *BATT*

ÉTUDE : *2019 - en cours*





Le schéma de synthèse du plan guide retrace les orientations développées dans le document : associer des espaces publics identifiables aux bâtiments et programmes remarquables de la ville, favoriser la place du piéton dans un centre-ville organisé autour d'une voie départementale, relier le centre au parc du « Brimborion », domaine situé dans les hauteurs de la ville et accueillant divers équipements. Des possibilités de reconquête d'eaux souterraines canalisées sont également étudiées, la présence de l'eau dans l'espace public étant au cœur des volontés de la ville et des préoccupations climatiques.



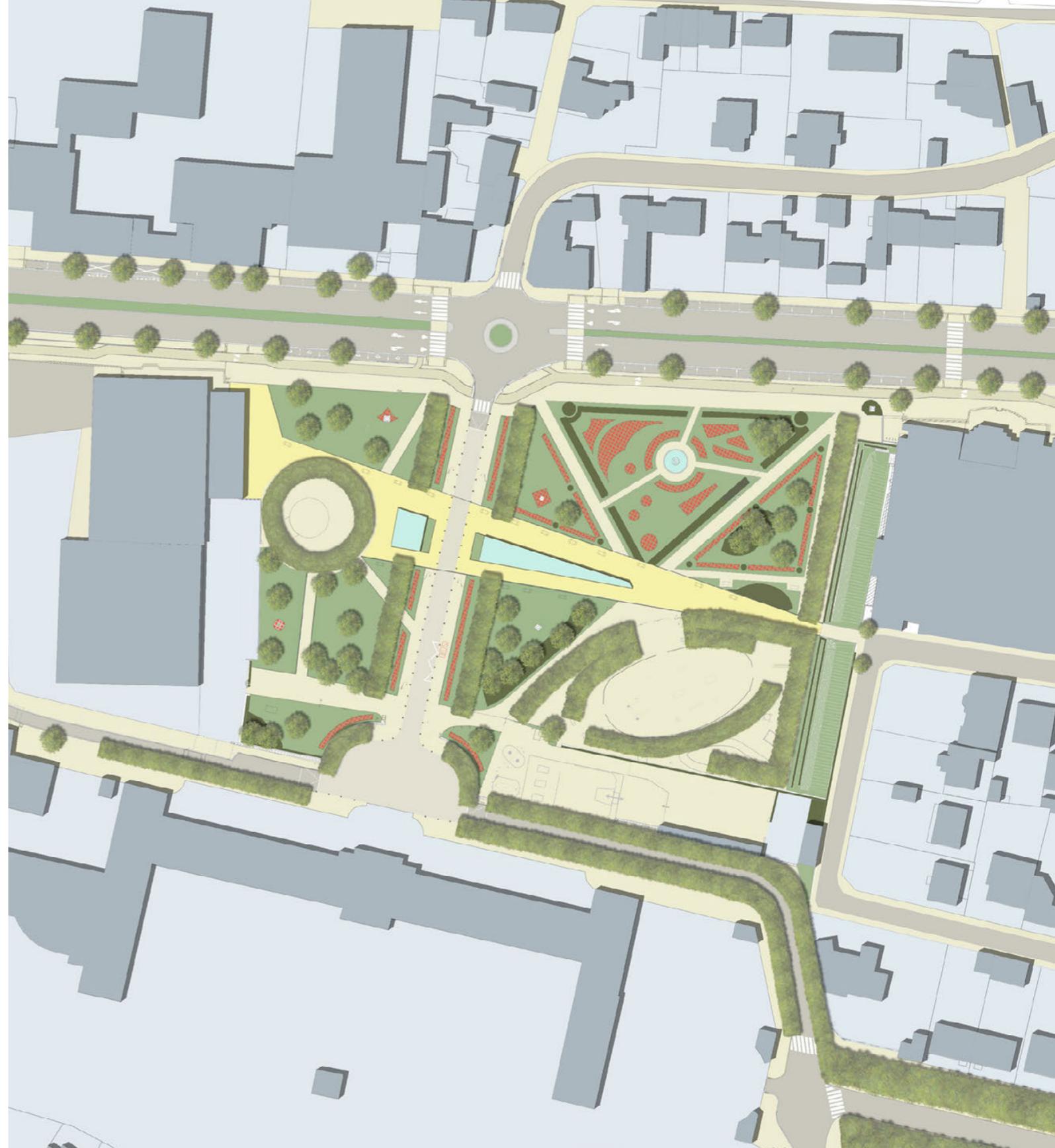
Le contexte

Face à la perspective de voir se réaliser de nombreux projets d'aménagement sur son territoire, notamment par le Département, la ville de Sèvres a souhaité affirmer ses volontés d'aménagement en se munissant d'un plan-guide et d'une charte, garants de la cohérence des aménagements.

La mission

La travail de plan-guide est mené à différentes échelles : celle du centre-ville et de ses abords proches, et celle d'espaces publics spécifiquement ciblés, pour lequel notre groupement élabore des projets d'aménagements, qu'on transcrita sous forme d'orientations pour les aménagements ultérieurs.

La charte concernera les matériaux de sols, les mobiliers, les plantations, intégrant les sujets liés à la gestion des espaces ainsi que des fournitures.



L'A.M.O. PLACE DE GAULLE

A.M.O. pour l'aménagement
des espaces publics
du secteur de
la place De Gaulle

Place De Gaulle - Sceaux (92)

LIEU : *Sceaux, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Sceaux*
COÛT ESTIMÉ : *4 630 000 € HT*
SURFACE : *11 000 m²*

ARCHITECTE URBANISTE : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES MANDATAIRE : *Igrec Ingénierie*
PAYSAGISTE : *Endroits En Vert*

ÉTUDE : *2018 - en cours*



La place de Gaulle c'est aujourd'hui un grand carrefour giratoire. Le projet réduit l'emprise de la voirie et crée deux places piétonnes, l'une devant le Château de l'Amiral, future école de cuisine et bistrot, l'autre à l'entrée de la rue Houdan, axe piéton commerçant rayonnant à l'échelle du département. L'image ci-dessus a été présentée lors des ateliers publics de concertation.

Le contexte

Suite à la consultation Inventer la Métropole du Grand Paris, un groupement réunissant promoteurs (Pitch, Nacarat) et maîtres d'œuvre (Devillers, CoBe, Béchu et Associés, Iris Conseil, Infra Services) est retenu pour aménager le secteur de la place De Gaulle, lieu central dans la Ville.

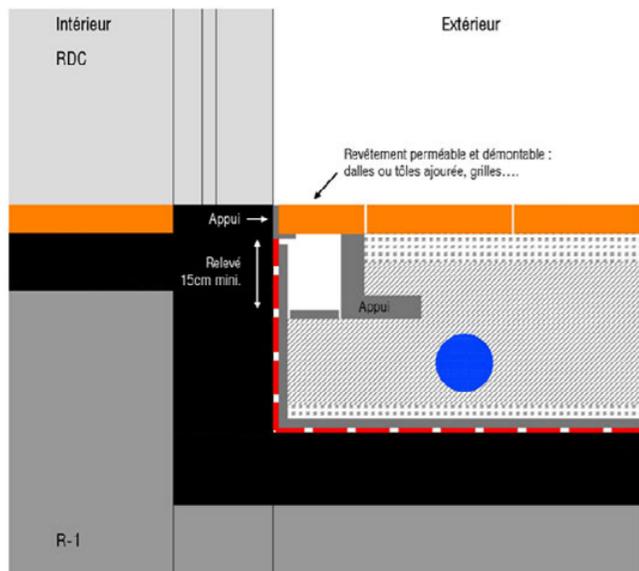
Afin de préciser ses besoins et établir un cahier des charges pour consulter une maîtrise d'œuvre en charge de l'aménagement des espaces publics, la Ville souhaite se doter d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage dont le rôle sera :

- d'établir un diagnostic de l'existant et du projet des promoteurs ;
- de définir, en interrogeant les besoins de la Ville, un cahier des charges pour l'aménagement des espaces publics ; cette phase passe par une démarche de projet d'espace public ;
- de cadrer la consultation de la future maîtrise d'œuvre.

La mission

Au cours de cette mission, notre groupement :

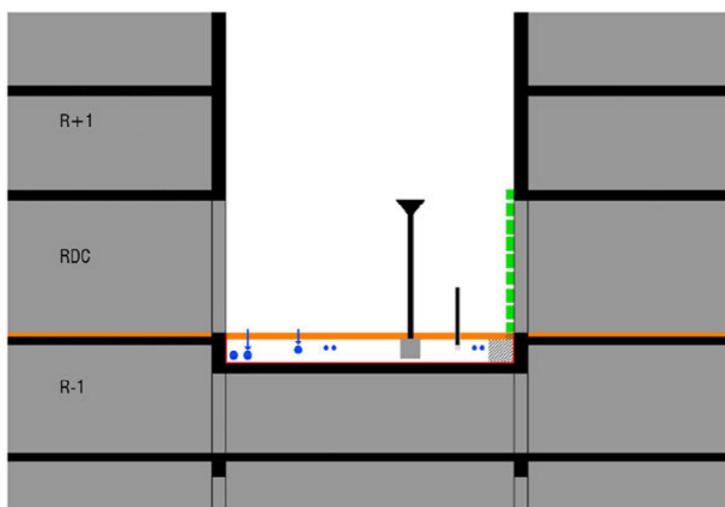
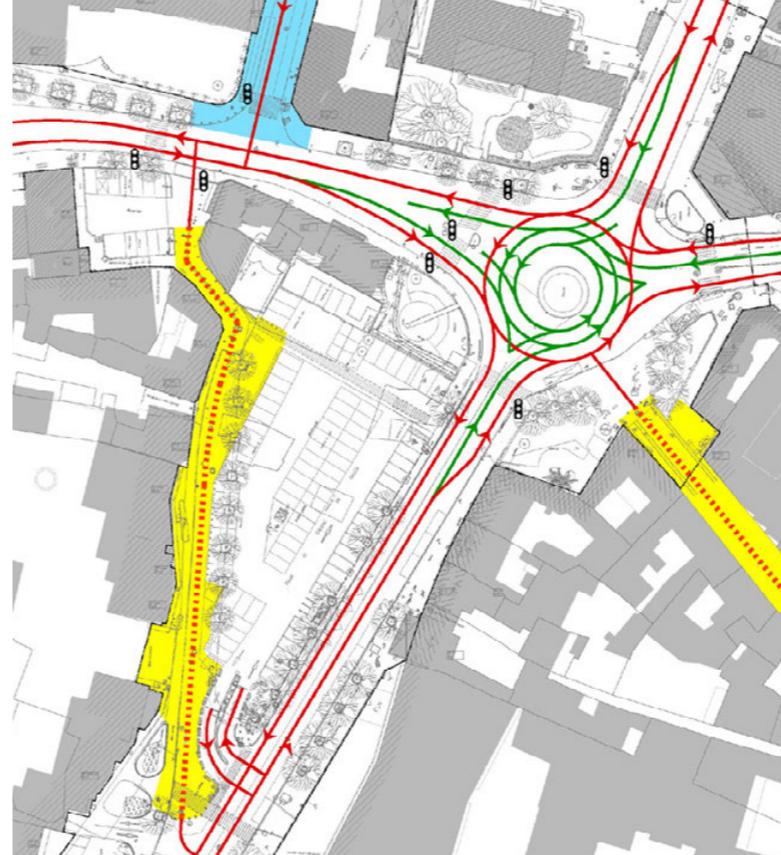
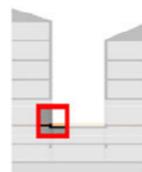
- établit un diagnostic de l'existant et du projet proposé par les promoteurs,
- assiste la Ville dans ses échanges avec les promoteurs, leurs architectes, ainsi que le Département, qui détient une part importante du foncier,
- réalise une synthèse des propositions des promoteurs et du Département,
- assiste la Ville dans sa démarche de concertation, produisant notamment les visuels adaptés,
- établit un pré-programme destiné aux concepteurs des espaces publics qui fera partie des pièces de consultation,
- établit les CCTP de la consultation et assiste la maîtrise d'ouvrage, qui réunit au final la Ville et le Département, dans la rédaction de l'ensemble des pièces marché,
- participe à l'analyse des offres.



Limites de prestations à définir précisément :

- Étanchéité et protection : bâtiment
- Au-dessus de la protection : aménagement urbain
- Caniveau permettant le relevé d'étanchéité avec revêtement démontable : à définir

* Dans le cas d'une protection d'étanchéité en béton, une couche drainante est prescrite sous la protection
** Béton fibré, béton armé, asphalte...



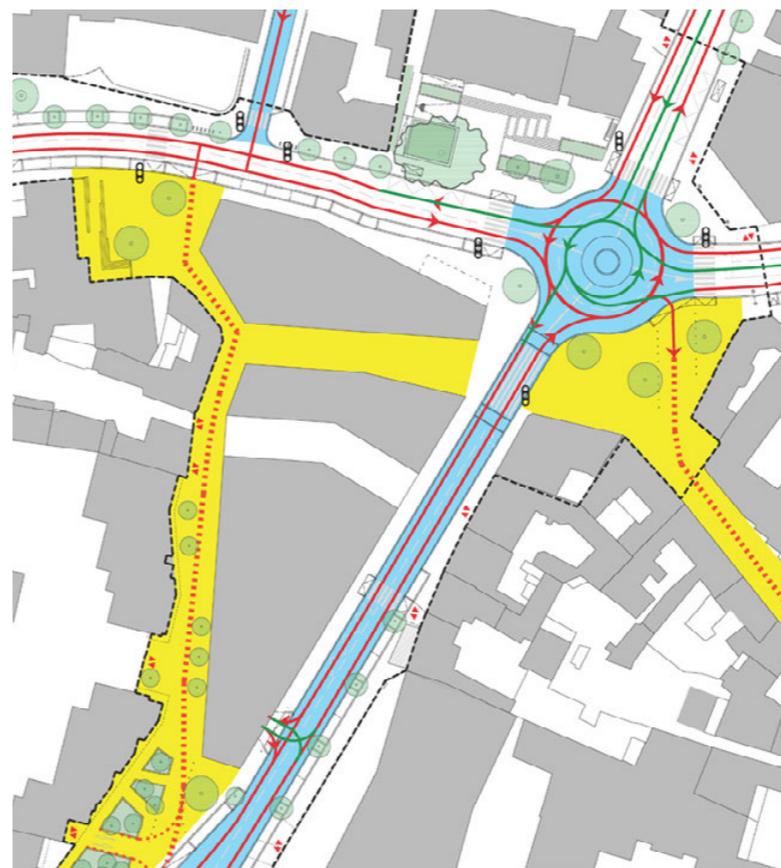
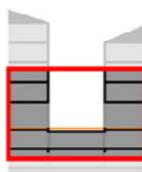
Principe technique : remblai entre la protection d'étanchéité et le lit de pose revêtement de sol. Couche drainante dans le fond.

Inconvénients :

- Contrainte altimétrique pour la dalle du parking
- Coût supérieur, à supporter en grande partie par l'aménagement urbain

Avantages :

- Possibilités accrues d'aménagement de l'espace public : mobilier, plantations, événementiel...
- Possibilité de passage de réseaux dans le domaine public
- Pas de risques de dégradation du revêtement de sol dus au gel



Notre groupement a accompagné la Ville dans les échanges avec les promoteurs et leurs architectes sur le sujet de la conception d'un espace public au-dessus d'un parking souterrain projeté, dans le but de concevoir un dispositif pérenne. Les préconisations en ce sens ont ensuite été intégrées au cahier des charges destiné à la maîtrise d'œuvre des espaces publics.

LA PLACE JEANNE HACHETTE

Concours de maîtrise
d'œuvre pour l'aménagement
de la place Jeanne Hachette

Place Jeanne Hachette - Beauvais (60)



L'espace monumental de la place Jeanne Hachette, espace central historique de la ville reconstruit dans l'après-guerre, rendu aux piétons. Le programme, rigoureusement défini, prévoyant un miroir d'eau au pied de l'Hôtel de Ville. La place devait également pouvoir se transformer en scène de spectacle et accueillir pour cela un imposant gradin démontable.

LIEU : *Beauvais, Oise*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Beauvais*
CÔÛT : *3 900 000 € HT*
SURFACE : *11 890 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *Artelia*

CONCOURS : 2013

Le contexte

C'est la place centrale de Beauvais, dont le nom est celui d'une héroïne qui a marqué l'histoire de la ville.

D'avant la seconde guerre, il ne subsiste que la façade de l'Hôtel de Ville. Les trois côtés restants de la place sont constitués d'immeubles d'habitation datant de la reconstruction, aux façades ordonnancées, créant un écran unitaire.

Le projet

Le projet répond à un programme strict, imposant un centre minéral et une périphérie plantée, un miroir d'eau au pied de l'Hôtel de Ville, la possibilité d'implanter un gradin pour les festivités commémoratives, le repositionnement de jeux pour enfants et de la statue de Jeanne Hachette, sur une place donnée aux piétons.



LA PLACE RENON

Maîtrise d'œuvre pour
l' Aménagement
de la place Renon
et de ses abords

Place Renon - Vincennes (94)

LIEU : *Vincennes, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Vincennes*
COÛT : *1 500 000 € HT*
SURFACE : *8 384 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

PROJET ET RÉALISATION : *2009 - 2013*

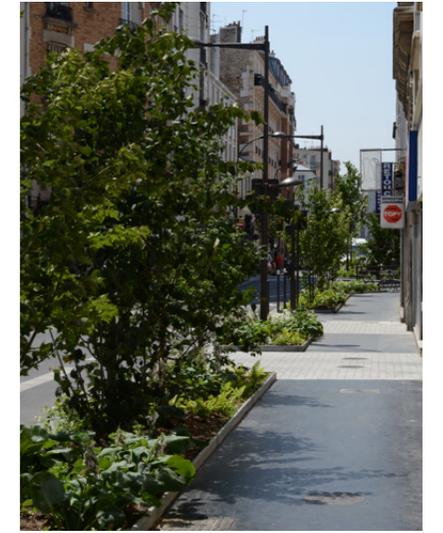
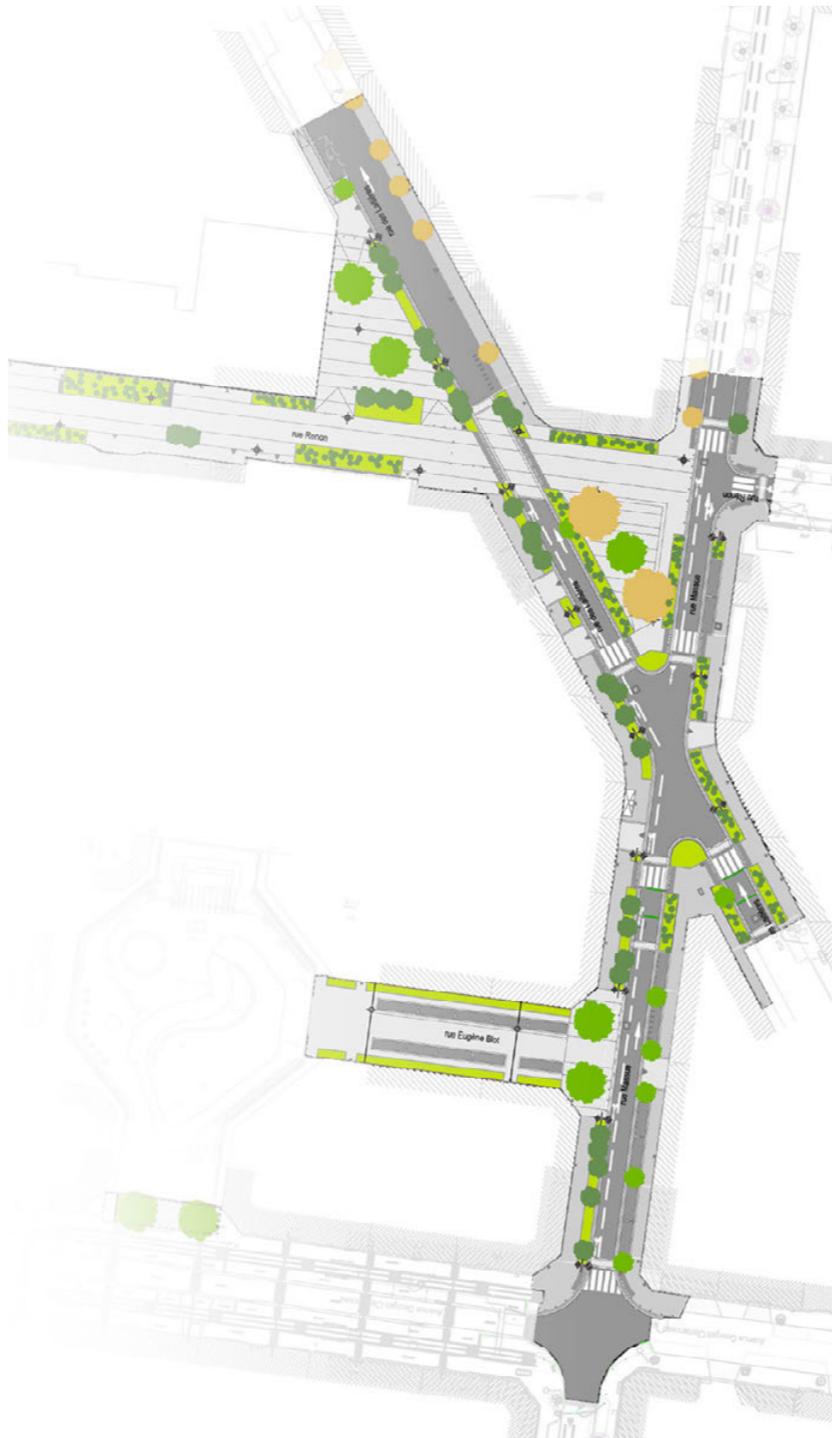


Le contexte

A l'occasion du réaménagement des espaces publics du centre ville, Vincennes décide de transformer deux places situées de part et d'autre de la commune, avec leurs abords : la place Diderot, et la place Renon. C'est une commande unique qui donne lieu à deux projets distincts.

Le projet

Située dans l'Est de Vincennes, près de Paris, la place Renon porte assez mal son nom : c'est plutôt un croisement de rues de quartier, avec un triangle de verdure attenant, initialement entouré de chaussées, peu accessible et mal praticable. A l'issue des travaux, c'est un réseau de voies jardins qui se trouve là. La rue Massue, la rue Renon piétonnisée, la rue des Laitières et deux placettes triangulaires qui articulent ces espaces - dont la place Renon - mêlent minéral et végétal laissant à ce dernier un place prépondérante, faisant du périmètre un quasi jardin où l'espace public urbain habituel et minéral se lit en creux. Des bancs, conçus spécifiquement pour le lieu, ont pris place au pied des plantations, et notamment sous deux beaux arbres exotiques déjà présents sur le site : une chance ! L'exiguïté des lieux a poussé à délimiter les plantations par des profilés métalliques plutôt que des bordures. Les sols, quant à eux, ont été réalisés dans les mêmes granits que la place Diderot, dans un souci d'unité, favorisant la lecture d'une continuité, ou d'une parenté des espaces.



Des aménagements où le végétal prend le dessus : les cheminements se font à travers un jardin ouvert.

LA PLACE DIDEROT

Maîtrise d'œuvre pour
l'aménagement de la place
Diderot et de ses abords

Place Diderot - Vincennes (94)

LIEU : *Vincennes, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Vincennes*
COÛT : *1 500 000 € HT*
SURFACE : *4 275 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

PROJET ET RÉALISATION : *2009 - 2012*



Le contexte

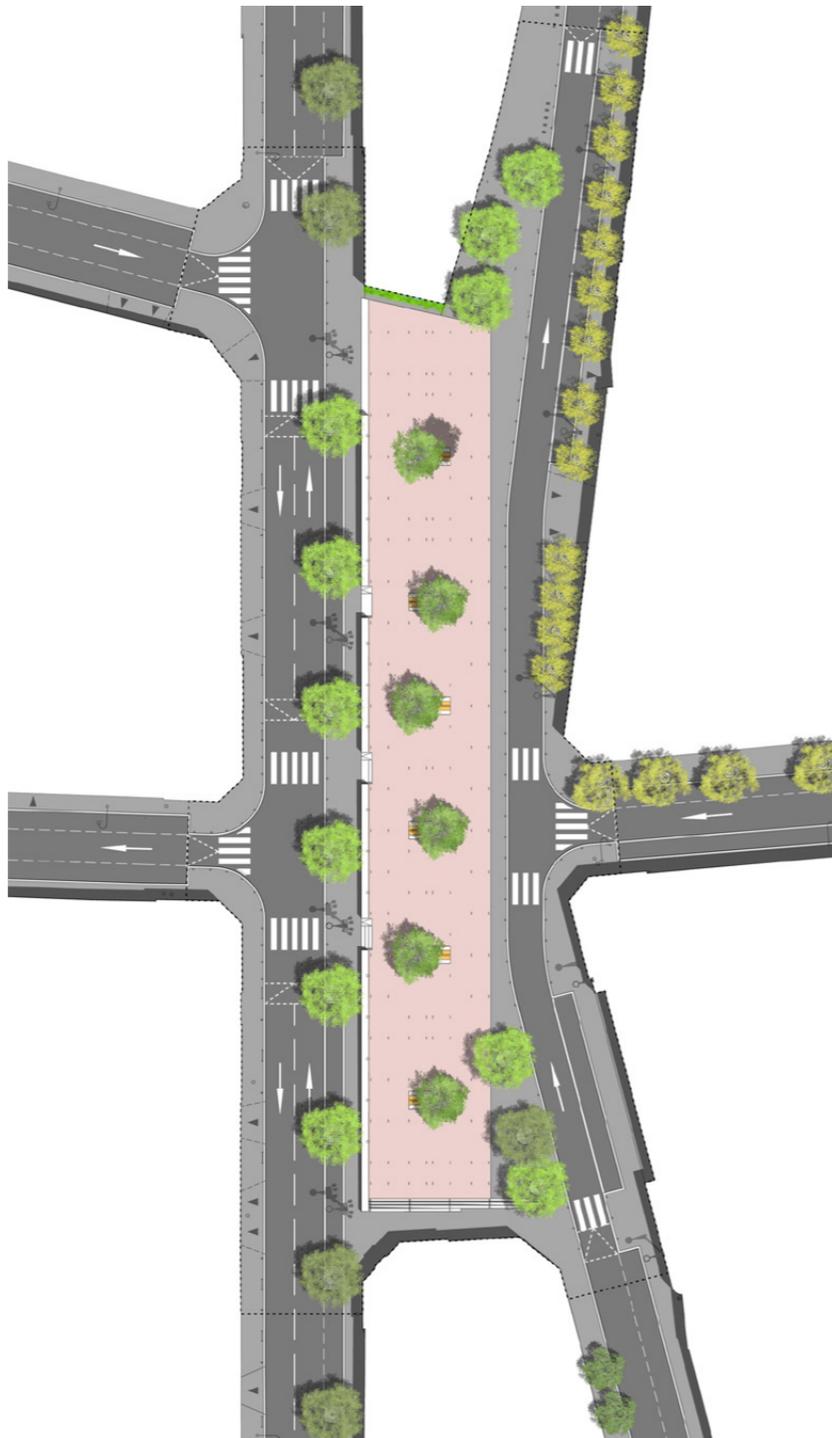
A l'occasion du réaménagement des espaces publics du centre ville, Vincennes décide de transformer deux places situées de part et d'autre de la commune, avec leurs abords : la place Diderot, et la place Renon. C'est une commande unique qui donne lieu à deux projets distincts.

Le projet

Située à l'Est de Vincennes, à la limite de Fontenay, la place était un parking au croisement de trois rues, sur lequel se tenait, deux jours de la semaine, un marché forain.

Précédé par une étude de faisabilité et une concertation, le projet a fortement remodelé le lieu. L'interruption d'une des rues et l'aplanissement du nivellement ont donné naissance à un vaste espace piétonnier, confortable et d'un seul tenant, ponctué de bancs et d'arbres, qui accueille le marché les mardis et samedis. Celui-ci donne le pas, sans que cela ne transparaissent : le positionnement des étals et des auvents démontables ont dimensionné les espaces, guidé les emplacements des arbres et des bancs. Le long d'un mur situé sur la rupture de la pente se forment des nuages de brume, recueillie au sol dans un caniveau discret, l'eau étant réutilisée à des fins de nettoyage.

Les sols et le long mur sont revêtus de granit, tantôt gris clair, rose, ou bleuté, matériau choisi pour sa grande résistance dans le contexte du marché forain.



Les jours sans marché, la place devient un lieu de repos rafraîchi par les brumes. Celles-ci sortent d'un mur dont une des fonctions est de marquer la rupture de niveau entre la place et la rue Diderot, aux nivellements distincts. L'eau recueillie par le caniveau est réutilisée pour le nettoyage des rues de la ville.



LES QUAIS DE LA LOIRE

Maîtrise d'œuvre pour
l'aménagement des quais de
la Loire

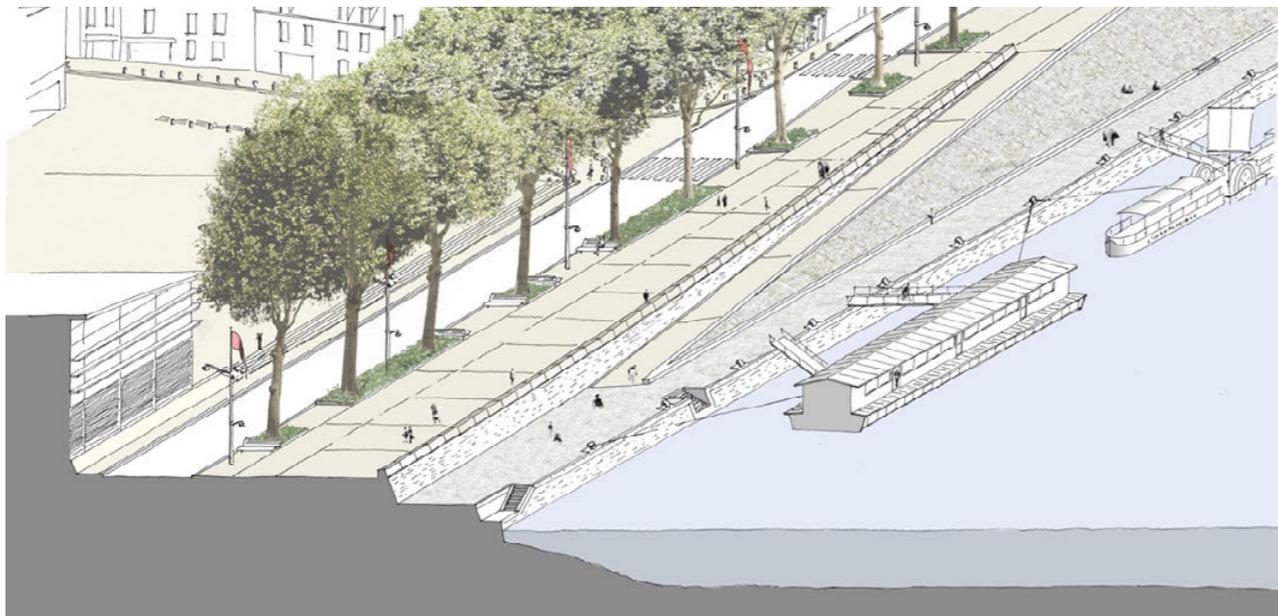
Les quais - Orléans (45)

LIEU : *Orléans, Loiret*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire*
COÛT : *5 370 000 € HT*
SURFACE : *72 000 m²*

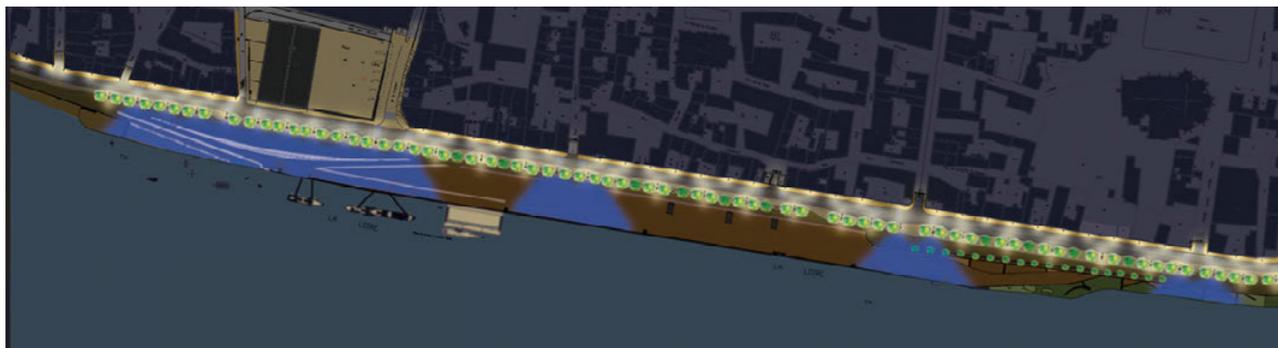
PAYSAGISTE MANDATAIRE : *Michel Corajoud*
ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *GEC Ingénierie*

CONCOURS PROJET ET RÉALISATION : *2005 - 2008*





Dès le concours, un programme d'équipements flottants, dont « l'inexplosible » (la reconstitution d'une embarcation à fond plat) prennent place le long du quai.



Le plan lumière : éclairage fonctionnel pour la voie et ses trottoirs, éclairage bleuté et adouci sur le quai, respectant le caractère naturel de la Loire.

Le contexte

Il s'agit ici de la reconquête des berges de la Loire à Orléans, avec le classement d'une partie de celle-ci au patrimoine naturel de l'UNESCO, et une politique volontaire de retrouver le lien perdu entre celle-ci et le centre-ville. Le concours avait pour objet une tranche ferme, réalisée, située au droit des espaces centraux de la ville, ainsi qu'une tranche optionnelle qui concernait la réouverture d'un canal latéral à la Loire, un peu excentré, dont la maîtrise d'œuvre sera attribuée à une équipe différente.

Le projet et son site

Le site est d'une grande beauté : la Loire, une grève abrupte en pavés anciens accidentés, et un majestueux alignement de platanes. Le projet s'y est inscrit, en préservant ces éléments. Une plateforme lisse et confortable, en béton coulé de teinte beige, a pris place au pied des platanes, permettant des cheminements piétons et cyclables, et l'assise. A l'Ouest, face à la place de Loire, l'ensemble se déforme pour permettre l'accès aux bateaux en stationnement. À l'Est, le débouché du canal latéral, rouvert, s'accompagne d'une capitainerie, et d'un quai d'amarrage.



LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE VILLE

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics

Centre ville - Valenciennes (59)

LIEU : Valenciennes, Nord-Pas-de-Calais
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Valenciennes
COÛT : 11 000 000 € HT
SURFACE : 58 600 m²

ARCHITECTE MANDATAIRE : Pierre Gangnet
CHEF DE PROJET : Andrzej Michalski
PAYSAGISTE : Empreinte
BUREAU D'ÉTUDES : OTH Nord

PROJET ET RÉALISATION : 2003 - 2007



Le contexte

Ce projet fait partie d'un ensemble d'actions entreprises par la Ville de Valenciennes pour revaloriser son centre ville. Il a vu le jour parallèlement à l'arrivée du tramway, d'un centre commercial au cœur de la ville, de la rénovation des boulevards et de la place d'Armes.

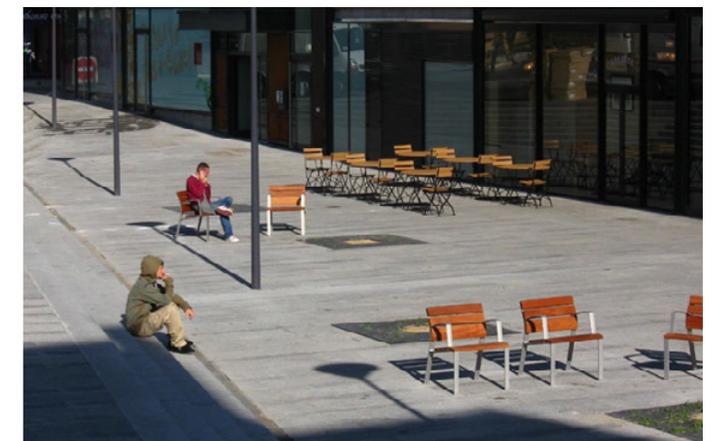
L'ensemble des espaces traités ici ont par ailleurs été aménagés en zone 30 à l'occasion de travaux de rénovation.

Le projet et son site

Le projet prend place dans deux contextes urbains différents, celui de la ville aux tracés médiévaux, et celui de la ville reconstruite après guerre.

Les sols des parties les plus anciennes ont été traités en pierre naturelle, tandis que les rues et places plus récentes ont fait l'objet d'aménagements faisant la part belle au pavé de béton.

Au sein des aménagements, on notera des lieux « spécifiques » : la rénovation du square Saint-Géry, planté de grands arbres anciens, l'aménagement du square Billet et du square Crasseau, où ont pris place des fontaines.



Un centre-ville ponctué de « lieux » aux ambiances variées. Les traitements des sols sont différenciés entre la partie ancienne et la partie reconstruite de la ville.



Le programme prévoyait le classement des espaces centraux de la ville en zone 30 et l'aménagement d'un boulevard en limite du centre ponctué de micro-giratoires.



À L'ÉCOLE...

...Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

Le contexte

Chaque année depuis 2013, Andrzej Michalski intervient à l'école d'architecture de Paris-Belleville, aux côtés des Solenn Guével (studio *Espace public et enjeux territoriaux*) et de Frédéric Bertrand (studio *Transformations urbaines et approches environnementales*).

C'est l'occasion de transmettre, mais aussi de porter un regard différent sur son exercice quotidien : transmettre nécessité de structurer ses idées, les organiser, les rendre claires et compréhensibles. C'est aussi l'occasion de sentir les attentes des jeunes générations quant à leur exercice futur, de découvrir leur vision des enjeux à venir. Souvent, on est étonnés...

Et aussi... à l'École Spéciale d'Architecture

Architecture et Milieux (Stéphane Bonzani), La reconquête de l'eau, Cours, 2011

Olympiades : composer un urbain polyrythmique en accordant des actions individuelles. Fang Chang, Gao Fang, *Projet de PFE sous la direction de Stéphane Bonzani, Encadrement et participation au jury, 2019*



Le cours

Le cours est une immersion des étudiants dans les problématiques liées au projet et au chantier d'espaces publics, une confrontation aux problématiques techniques, aux contraintes fonctionnelles, plus que conceptuelles.

Abondamment illustré de plans, de documents techniques, de photographies de projets et de chantiers, il est l'occasion pour les étudiants de découvrir des questions peu traitées au cours de leur cursus d'études.

Construire l'espace public : plan du cours

Introduction

- ... L'espace public : un vide
- ... L'espace public : un sol

1. la connaissance du sous-sol

- a. Eléments naturels
- b. Eléments artificiels
- c. Impact sur le projet

2. la création d'un sol "artificiel"

- a. Intentions d'usage
- b. Choix des matériaux
- c. Bordures
- d. Revêtements de surface
- e. Nivellement

3. le végétal

- a. Le vivant
- b. Végétal et usages courants
- c. Planter en ville

4. éclairer la ville

- a. Quand et pourquoi ?
- b. Typologie

5. le mobilier urbain

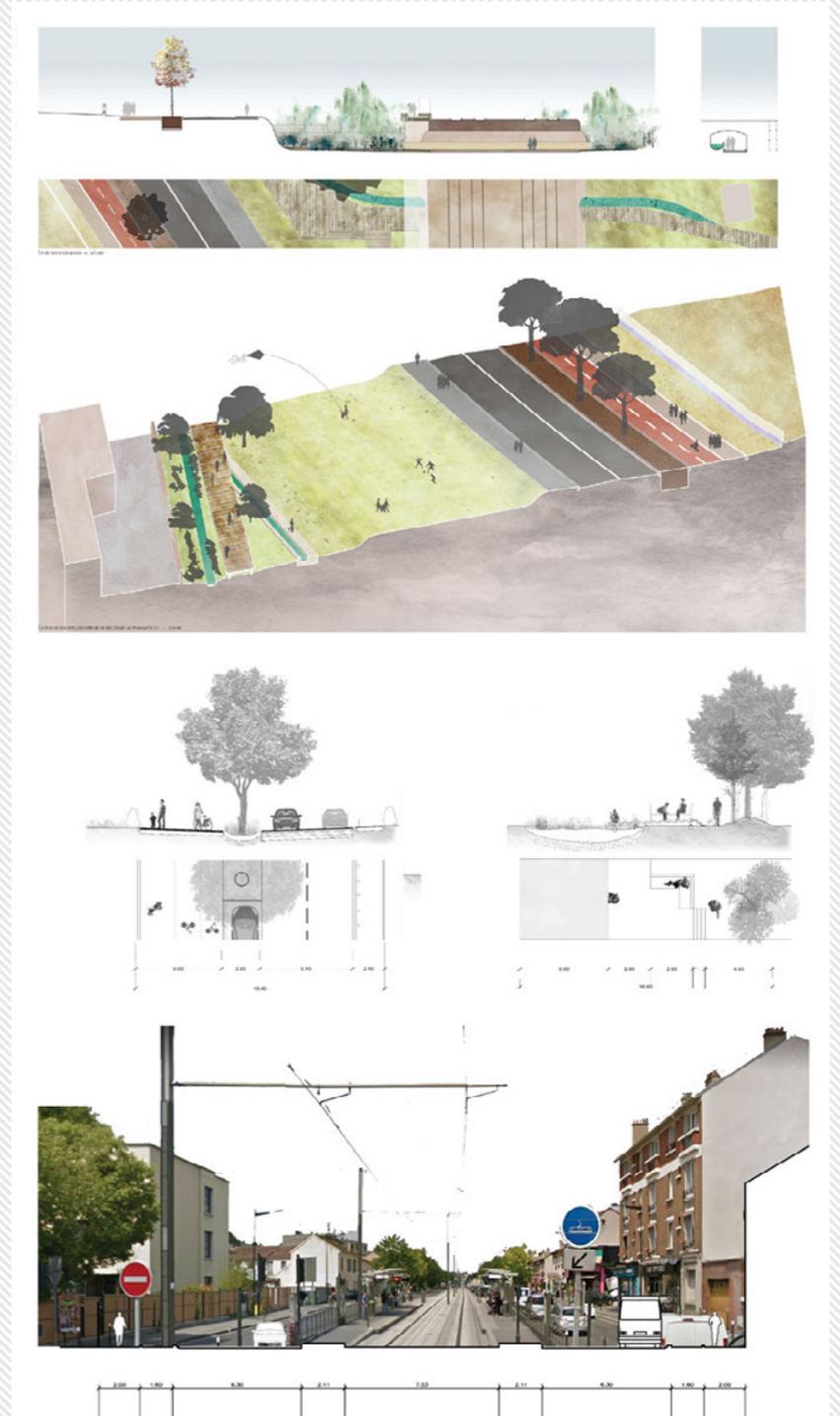
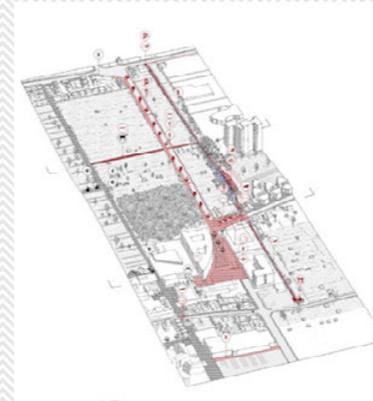
- a. Typologie
- b. Implantation

6. représentation

- a. Rendus
- b. Plans techniques

Conclusion

- ... Imbrication et pluridisciplinarité
- ... Nécessité d'un regard élargi
- ... Contraintes normatives
- ... Approches innovantes



Les studios

Leur contenu est défini par les enseignants en titre, respectivement Solenn Guével et Frédéric Bertrand ; les corrections et jurys sont communs aux deux studios.

Les étudiants y sont confrontés au projet urbain et aux nombreuses spécificités et difficultés qu'il soulève :

- la pensée à des échelles variées, allant de l'agglomération au bâtiment et au détail d'espace public ;
- la représentation ;
- les enjeux sociaux et environnementaux ;
- la programmation urbaine...



Urbanisme

Planifier

L'ÎLOT MICHELET

Étude de faisabilité
architecturale et urbaine
pour l'aménagement d'un
îlot multifonctionnel : habitat,
équipements et jardins

Rue Michelet - Fontenay-sous-Bois (94)

LIEU : *Fontenay-sous-Bois, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Marne-au-Bois*
SURFACE DU TERRAIN : *5 880 m²*

MANDATAIRE : *Orénoque*
ARCHITECTE-URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *Alto-Step*

ÉTUDE : *2013 - 2015*



- *Étude de faisabilité*
- *Complexité programmatique*
- *Ambition énergétique*
- *Cahier de prescriptions architecturales, urbaines et paysagères*



Éléments de diagnostic urbain.



Études de faisabilité architecturale.

Le contexte urbain

L'îlot Michelet occupe une position centrale à Fontenay, situé sur la crête qui traverse la ville, entre le centre ville implanté sur le versant sud et l'ancienne ZUP, au nord.

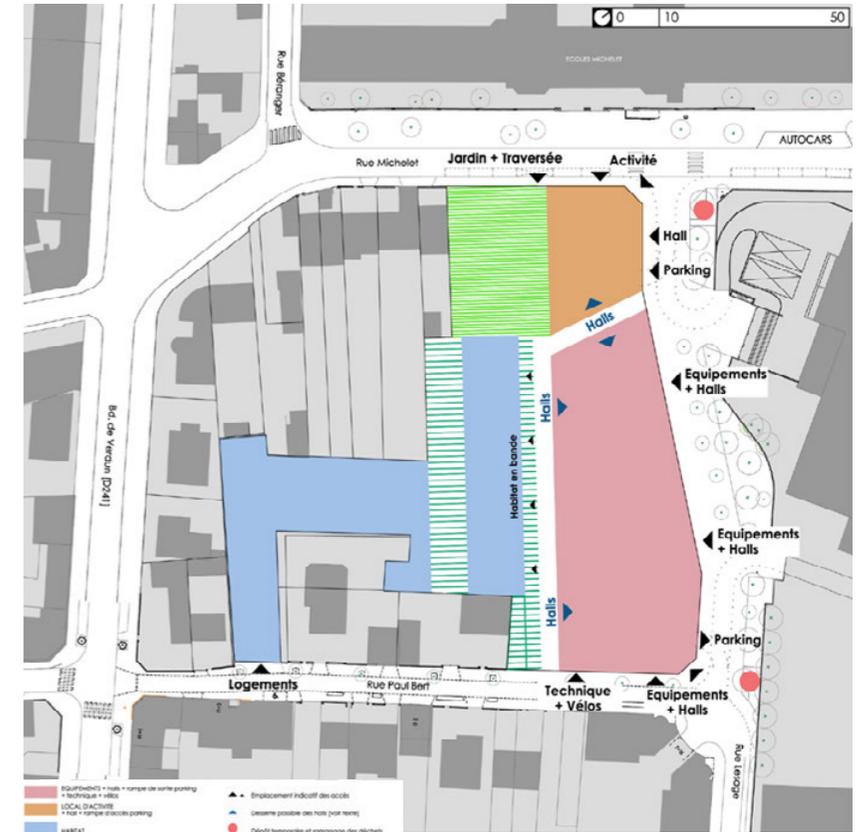
Il est au cœur d'un ensemble d'équipements scolaires, à proximité d'une médiathèque, du boulevard de Verdun et de fait, au centre de nombreux enjeux urbains.

La mission

La mission a consisté en la réalisation d'une étude de faisabilité urbaine et architecturale, visant à produire un schéma d'aménagement qui permet la cohabitation d'un programme complexe : logements, équipements publics, local commercial et espaces verts.

Au cours des études, les éléments de programme ont évolué, suivant les changements politiques en cours, et se sont par ailleurs affinés en fonction des contraintes spatiales et architecturales mises en avant par l'élaboration du projet.

Au final, le travail a débouché sur un cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et techniques, destiné à la consultation d'équipes de concepteurs et d'investisseurs.



Prescriptions architecturales et urbaines



Projet lauréat du concours, sur la base des prescriptions (Archi5, architecte ; 2019).

LES PÔLES COMMERCIAUX

AMO pour la réalisation
d'études pré-opérationnelles
et techniques pour la
restructuration de pôles
commerciaux

Quartier du Parc Sud - Nanterre (92)

LIEU : *Nanterre, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Nanterre*
COÛT : *10 000 000 € HT*
SURFACE : *130 000 m²*

MANDATAIRE : *SEMNA*
ARCHITECTE-URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
ÉCONOMISTE URBAIN : *Terridev*
BUREAU D'ÉTUDES : *EPDC*

ÉTUDE : *2012 - 2013*



- *Rénovation urbaine, contexte ANRU*
- *Études de faisabilité de centres commerciaux*
- *Densification du réseau viaire : plans de circulation, stationnement, plantations*
- *Densification du bâti*



Restructuration du quartier : un réseau viaire densifié, une nouvelle trame végétale et paysagère.



Réorganisation intérieure des centres commerciaux des Fontelles et du Champ-aux-Melles : les commerces deviennent accessibles depuis l'espace public.

Le contexte urbain

Le quartier du Parc Sud se trouve en contre-bas du parc André Malraux, à 10 minutes à pied des Terrasses de l'Arche et de la station de RER Nanterre Préfecture. Il en paraît cependant coupé et éloigné, structuré autour de l'avenue Picasso, axe de circulation routière plutôt qu'artère de quartier. Composé à près de 95% de logements sociaux, il connaît de nombreux dysfonctionnements, qu'on retrouve jusqu'aux équipements commerciaux dont le fonctionnement est au cœur de la présente étude.

La mission

Les principaux objets de l'étude étaient :

- étudier les possibilités de restructuration de 3 pôles commerciaux : le centre commercial des Fontelles (OPH92), celui du Champs-aux-Melles (privé)

- et un marché couvert avec ses aires de livraison ; chaque pôle soulève des problématiques de parking souterrain, de gestion et de superposition de programmes et de domanialités ;
- relier l'avenue Picasso et les centralités commerciales au parc André Malraux, coupé du cœur du quartier ;
- intégrer certaines orientations urbaines issues de schémas d'aménagement précédents, dont l'axe « AMAR », passant à l'ouest du secteur et désenclavant le quartier vers le sud.

L'étude a abouti à la création d'un périmètre de ZAC, d'un plan guide et d'un bilan économique prévisionnel destiné à solliciter une demande de financement ANRU 2.



Un nouveau fonctionnement et une nouvelle image pour les trois pôles commerciaux : les Fontelles, le marché Picasso et le Champ-aux-Melles.

LE PETIT NANTERRE

Actualisation du plan de référence du projet urbain de la ZAC

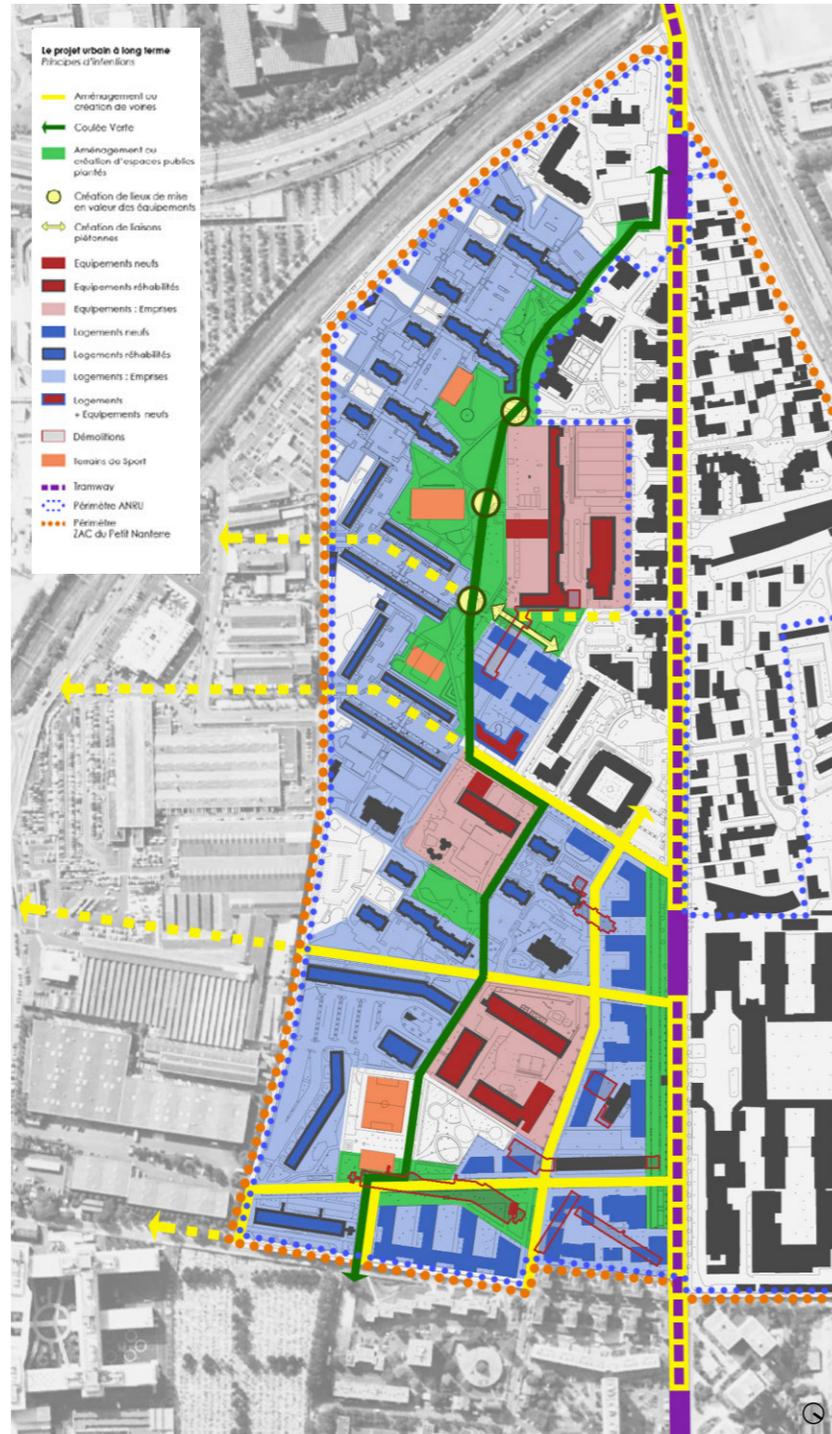
ZAC - Nanterre (92)

LIEU : *Nanterre, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *SEMNA*
SURFACE : *132 000 m²*

ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE : *Pierre
Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *EPDC*

ACTUALISATION DU PLAN : *2010 - 2013*

- *Rénovation urbaine, contexte ANRU*
- *Densification du réseau viaire : plans de foncier, stationnement, plantations*
- *Densification du bâti*
- *Études de faisabilités d'équipements scolaires*
- *Fiches de lots*
- *Fiches d'espaces publics*



Le contexte urbain

Il s'agit d'un quartier composé presque exclusivement de logements sociaux, enclavés car coupés d'une partie importante de l'environnement urbain par une voie ferrée et l'A86. On y trouve un équipement hospitalier d'échelle départementale, le CASH, dont une des missions est l'accueil de sans abris.

Le quartier s'apprête à accueillir l'arrivée du tramway T1 sur l'avenue de la République, premier élément de son désenclavement à venir. Le quartier fait l'objet du PRUS et une ZAC est créée, pour accueillir le tramway, l'accompagner de nouvelles constructions et aménager l'espace public.

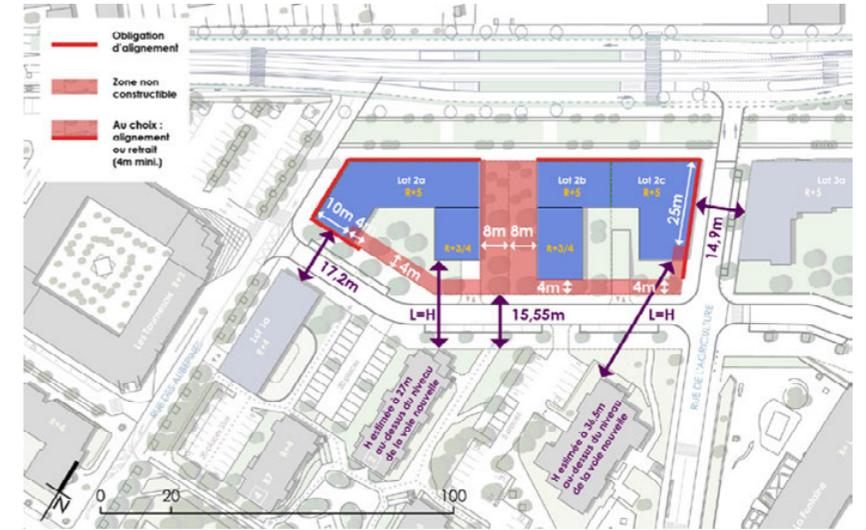
La mission

Le projet s'inscrit en continuité d'études réalisées précédemment, dont la dernière par l'atelier Germe et JAM. Il s'attache à penser un nouveau maillage urbain au sud de l'avenue de la République. Il propose de nouvelles constructions, certaines nécessitant des démolitions. Sous un des bâtiments démolis, un parking est conservé ; au-dessus s'installe un espace public.

Les cheminements piétonniers à travers la partie sud du quartier, proche des écoles où les traversées automobiles ne sont pas envisagées, sont repensés.

Le travail aboutit à la réalisation :

- d'un plan guide,
- de fiches de prescriptions architecturales et urbaines,
- de fiches de prescriptions pour les espaces publics.



Etablissement de fiches de lots pour les futures constructions et les aménagements.

Etat des lieux foncier : un territoire insuffisamment irrigué par la voirie publique.



Un des enjeux : qualifier une promenade piétonne desservant le cœur du grand îlot.





Chemin de desserte piétonnier sillonnant à travers le quartier : il reçoit un traitement unitaire sur la totalité de son parcours (sols, mobilier, éclairage) et constitue un « fil d'Ariane ». Photo 2019.



Nouvel alignement bâti le long de l'avenue de la République, réaménagée. L'avenue comporte une réserve pour un plate-forme de tramway. Ci-contre, l'arrière des îlots bordant l'avenue et une voie nouvellement créée. Photos 2019.



LA PLACE LÉNINE

Étude de faisabilité architecturale et urbaine pour l'aménagement de la place et de ses abords

Place Lénine - Champigny-sur-Marne (94)

LIEU : *Champigny-sur-Marne, Val de Marne*
MÂTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Champigny-sur-Marne*
SURFACE : *37 000 m²*

MANDATAIRE : *Orénoque*
ARCHITECTE URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

ÉTUDE : *2011 - 2012*



- Étude de faisabilité architecturale et urbaine
- Impact de voiries départementales en centre-ville
- Circulation et points d'arrêt d'autobus
- Problématiques de marché forain de grande ampleur
- Schémas d'aménagement phasés dans le temps

Le contexte urbain

La place Lénine occupe une situation complexe dans Champigny, regroupant de nombreux paradoxes :

- à proximité de la Mairie alors que celle-ci lui tourne le dos,
- à proximité de la Marne sans que celle-ci n'en soit perceptible,
- à proximité d'une croisée de routes importantes,
- une partie des ses abords est urbanisée alors d'autres ont un caractère très péri-urbain.

Elle est néanmoins une centralité importante où se tient deux fois par semaine un grand marché. Le reste du temps, elle est un vaste parking traversé par des flux routiers majeurs et notamment de nombreuses lignes de bus.

La mission

L'étude porte sur la place et ses abords, l'espace public ainsi que les emprises privées voisines. Elle s'attache à repenser à la fois l'espace de la place et l'évolution du foncier environnant.

Un enjeu de taille consiste ici à concilier les différentes fonctions qu'accueille l'espace public : piétons, marché, stationnement, lignes de bus, flux de la route départementale et circulations douces.

Sur la place elle-même, divers scénarios d'aménagement ont été présentés et discutés, repositionnant parfois le parcours de la départementale et des bus, pour aboutir à un choix concerté.

Aux abords, des scénarios d'évolution du bâti ont pris forme, intégrant pour certains un marché couvert et dans tous les cas, un phasage.



Un marché, une voie départementale, de nombreuses lignes de bus, un environnement hétérogène et des volontés de mutations du foncier : comment repenser cela, en lui donnant une unité ?



L'ÉCOQUARTIER BOSSUT

Mission d'architecte-urbaniste coordonnateur

ZAC caserne Bossut - Pontoise (95)

LIEU : *Pontoise, Val d'Oise*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Cergy-Pontoise Aménagement SPLA*
SURFACE : *110 000 m²*

MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
ARCHITECTE URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski puis Grégoire Mulcey*
BUREAU D'ÉTUDES : *BATT*

MISSION : *2006 - en cours (Actuellement Atelier Rivages)*

Le contexte

L'objectif était la réalisation, en lieu et place de l'ancienne caserne Bossut d'un écoquartier destiné à assurer la cohésion urbaine entre les centralités des villes de Cergy et de Pontoise, dans le respect du grand paysage des coteaux de l'Oise.

Le projet

L'enjeu est de parvenir à dessiner une nouvelle densité et de trouver le juste équilibre entre les masses bâties et la trame des espaces publics tout en assurant le développement et l'intégration architecturale et urbaine dans un espace public paysager de qualité? de nombreux dispositifs environnementaux innovants concernant la gestion des mobilités, de l'eau, de l'énergie, des déchets et des matériaux.

Le tout s'intègre dans une trame urbaine préexistante, soulevant de nombreuses questions aux franges : continuités urbaines, fonctionnement de la trame viaire et des carrefours, questions liées au stationnement et aux transports en commun pouvant cerner jusqu'à l'échelle de la ville et de l'agglomération.

La mission de Pierre Gangnet est aujourd'hui poursuivie par Grégoire Mulcey au travers de l'Atelier Rivages.



- *Écoquartier sur le site d'une ancienne caserne militaire*
- *Tracé des voies ; études de circulation et de stationnement*
- *Dimensionnement de îlots ; études de capacité*
- *Intégration d'équipements neufs et d'une partie de l'activité conservée (recrutement)*
- *Conception et suivi de la réalisation des espaces publics (mission connexe)*



LE QUARTIER CANNES- ARBRISSEAU

Mission d'architecte-
urbaniste coordonnateur

Lille-Sud, Lille (59)

LIEU : *Lille, Nord*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *LMCU, Ville de Lille,
Ville de Loos, Lille Métropole Habitat*
SURFACE : *300 000 m²*

ARCHITECTE URBANISTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

MISSION : *2008 - 2018*

Le contexte

Le territoire couvert par le projet accueille de nombreux logements sociaux, construits à l'écart des principales centralités urbaines. Il connaissait de nombreuses dégradations, qui en ont fait un secteur couvert par l'ANRU. Dans ce contexte, il était question de repenser l'ensemble

du territoire, d'intégrer la construction de 400 et la réhabilitation et la résidentialisation de 1 300 logements, de nouveaux équipements et la réalisation de nouveaux espaces publics.

Le projet

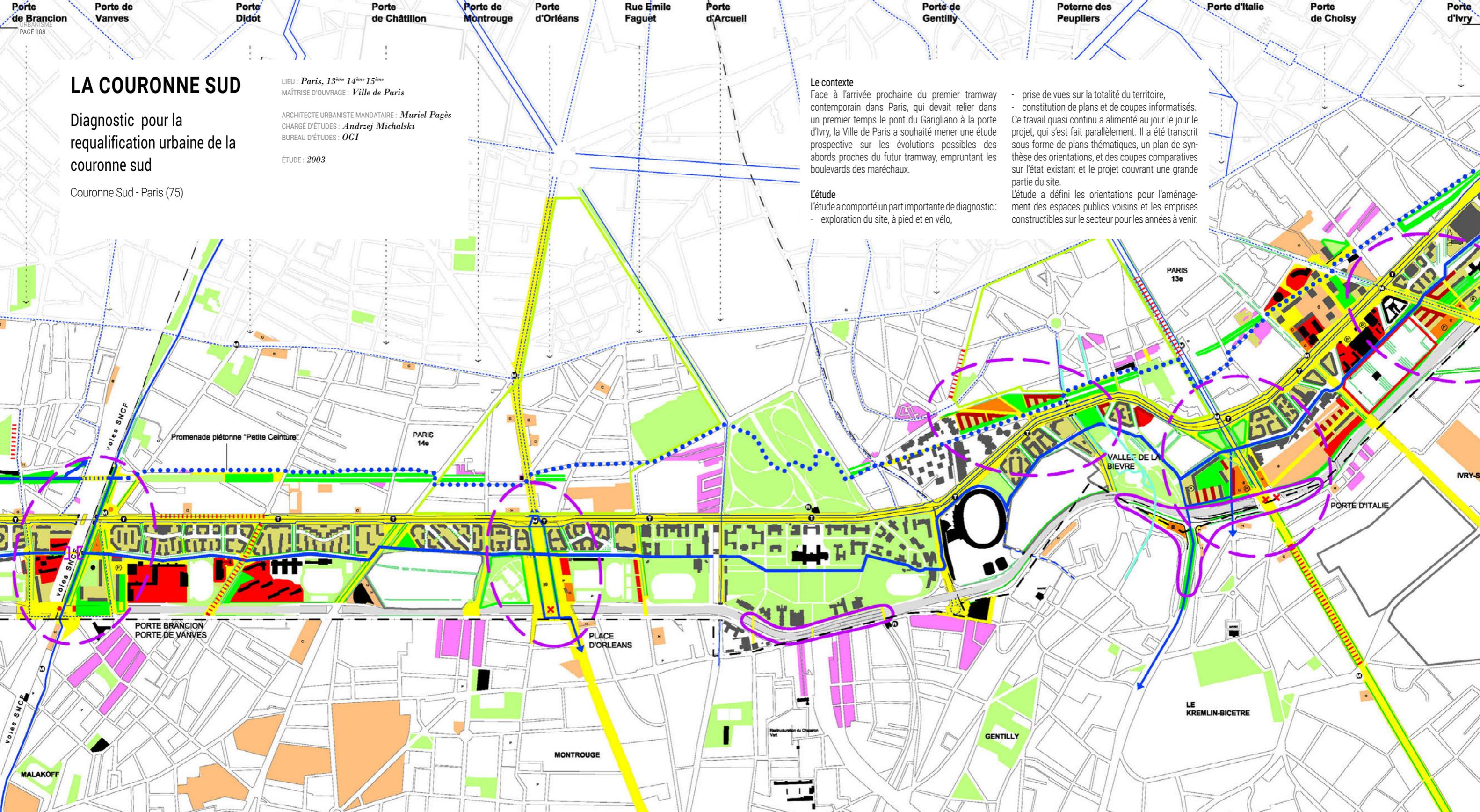
Profitant de la présence d'une situation paysagère exceptionnelle, de la présence de beaux grands arbres, le projet propose de structurer le quartier autour d'une promenade courbe de 700m de long sur 40m de large, offrant aires de jeux, fontaines, assises, espaces de promenade. Les résidences s'entourent de clôtures basses. Leurs parkings sont repensés. Des locaux sont construits pour les ordures et les vélos. Des jardins de cultures sont aménagés, le tout dans le souci d'une cohérence architecturale et paysagère.

Autour, les nouvelles constructions s'organisent entre les différents éléments existant du tissu urbain.



- *Rénovation urbaine, contexte ANRU*
- *Densification du réseau viaire, redécoupage foncier*
- *Création d'un espace public majeur : la promenade Jules Vallès, ponctuée de jeux*
- *Densification du bâti : habitat et équipements*
- *Résidentialisation en conservant une porosité des limites*





LA COURONNE SUD

Diagnostic pour la
requalification urbaine de la
couronne sud

Couronne Sud - Paris (75)

LIEU : Paris, 13^{ème} 14^{ème} 15^{ème}
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de Paris

ARCHITECTE URBANISTE MANDATAIRE : Muriel Pagès
CHARGÉ D'ÉTUDES : Andrzej Michalski
BUREAU D'ÉTUDES : OGI

ÉTUDE : 2003

Le contexte

Face à l'arrivée prochaine du premier tramway contemporain dans Paris, qui devait relier dans un premier temps le pont du Garigliano à la porte d'Ivry, la Ville de Paris a souhaité mener une étude prospective sur les évolutions possibles des abords proches du futur tramway, empruntant les boulevards des maréchaux.

L'étude

L'étude a comporté un part importante de diagnostic :
- exploration du site, à pied et en vélo,

- prise de vues sur la totalité du territoire,
 - constitution de plans et de coupes informatisés.
- Ce travail quasi continu a alimenté au jour le jour le projet, qui s'est fait parallèlement. Il a été transcrit sous forme de plans thématiques, un plan de synthèse des orientations, et des coupes comparatives sur l'état existant et le projet couvrant une grande partie du site.
L'étude a défini les orientations pour l'aménagement des espaces publics voisins et les emprises constructibles sur le secteur pour les années à venir.



Bâtiments

*« Avant de dessiner des
villes, il faudra apprendre
à empiler des briques. »*

*Jean-Michel Milliex
[citation approximative]*

LE CAFÉ VÉLO

Création d'un café vélo

Jardins de l'Arche - Nanterre (92)

LIEU : *Nanterre, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT PRÉVISIONNEL : *180 000 € HT*
SURFACE : *120 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*

PROJET ET RÉALISATION : *2018 - en cours*



Le café s'habille d'une pré-façade en bois, reprenant le motif mis en œuvre dans le jardin à l'entrée duquel il prend place, lors de sa récente réhabilitation.

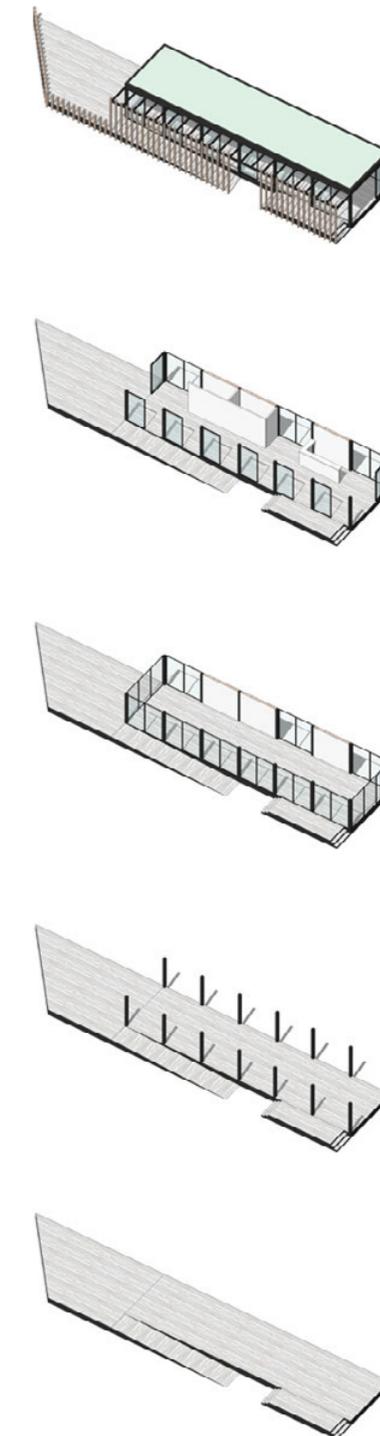


Le contexte

Le développement des modes de transport « doux » induit de nouveaux usages : ainsi en est-il du café-vélo, un lieu qui mêle atelier de réparation, magasin spécialisé et café. Avec l'ouverture récente de la dalle de la Défense aux vélos a germé l'idée d'implanter un tel programme sur l'axe historique de Paris, entre la Grande Arche et l'Arena 92, dans un secteur en mutation.

Le projet

Situé en limite du Jardin de l'Arche, l'équipement est un volume parallélépipédique, vitré sur son pourtour. Il est implanté sur une plateforme surélevée, qui lui crée son propre sol, appropriable comme terrasse. Dedans, un minimum de cloisonnement : sont délimités un rangement pour les outils et des sanitaires, le reste de l'espace est unitaire et communique avec l'extérieur. Dehors, le bâtiment reçoit une préfaçade en bois, qui rappelle les aménagements récemment réalisés dans le jardin, dans le cadre de sa rénovation. Située au sud, elle joue également un rôle de brise-soleil.



LA RÉSIDENCE LA SARRIANNE

Rénovation intérieure et extérieure

Avenue de la Sarriane - Colombes (92)

LIEU : *Colombes, Hauts de Seine*
 MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Antin Résidences*
 COÛT : *1 400 000 € HT*
 SURFACE : *2 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
 ARCHITECTE ASSOCIÉ : *MAARU*
 BUREAU D'ÉTUDES : *Mecobat*

PROJET ET RÉALISATION : *2016 - en cours*

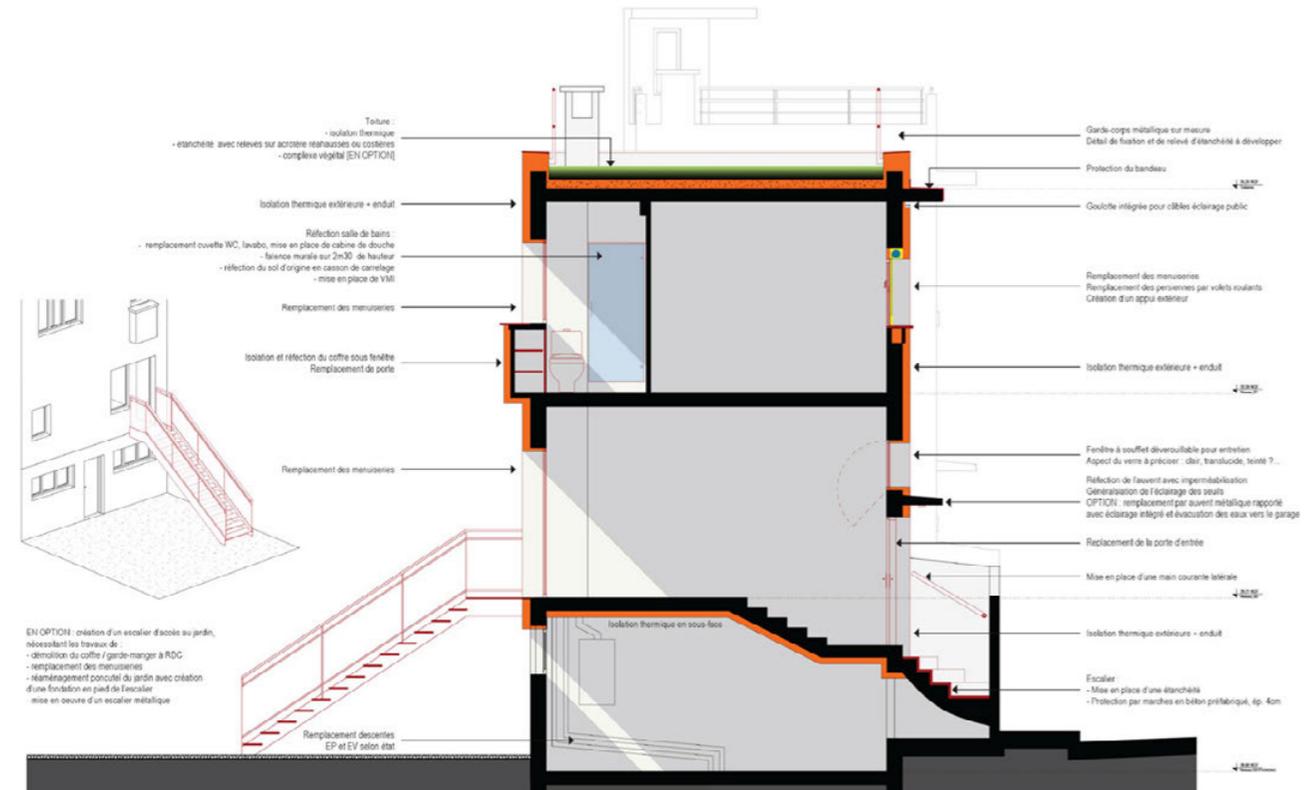
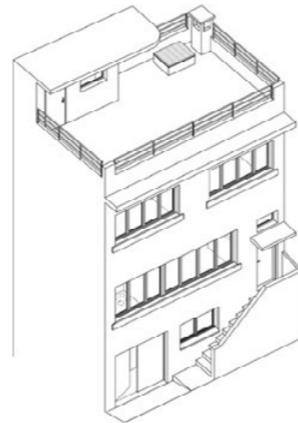
Le contexte

La résidence la Sarriane est un ensemble de 21 maisons mitoyennes, construites en 1933 d'après les plans d'E. Lambla de Sarria. Elles comportaient initialement deux niveaux habitables et des ateliers en rez-de-chaussée, ces derniers étant devenus des garages. Chaque maison dispose soit d'un jardin à l'arrière, soit d'une toiture terrasse accessible. Le tout forme un ensemble architectural homogène, assez remarquable et inscrit comme tel au patrimoine municipal de Colombes.

Le projet

Le projet est essentiellement une réhabilitation thermique de la résidence, prévoyant une isolation par l'intérieur, compte tenu du contexte de travaux en site occupé, et des faibles performances thermiques des bâtiments existants. Ces travaux s'accompagnent d'une rénovation des installations techniques et des pièces humides. Compte tenu du caractère patrimonial, l'aspect extérieur de la résidence est au cœur du projet.

L'esprit original sera conservé par l'utilisation en façade d'enduits minéraux, en recouvrement de l'isolant. La plupart des éléments faisant partie de l'architecture - corniches, auvents, murets - sont soit rénovés ou reconstitués à l'identique, ou dans un esprit proche. La gamme chromatique reste claire, avec une touche contemporaine.



L'IMMEUBLE RUE DUMAS

Création de 24 logements

Rue Alexandre Dumas - Paris (75)

LIEU : *Paris, 20^{ème}*
 MAÎTRISE D'OUVRAGE : *France Habitation*
 COÛT : *2 915 000 € HT*
 SURFACE : *1 350 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
 ARCHITECTE ASSOCIÉ : *MAARU*
 ARCHITECTE ASSOCIÉ : *WRA*
 BUREAU D'ÉTUDES : *Mecobat*

CONCOURS : *2018*



Le contexte urbain

L'emprise du bâtiment s'inscrit à l'alignement de la rue Alexandre Dumas, accolée à un vide : un passage urbain privatif qui mène aux résidences situées en fond de parcelle. Le long de la rue Alexandre Dumas dominant des constructions de faubourg, des façades continues aux baies verticales et ordonnées, des modénatures discrètes. Les hauteurs sont assez homogènes. À l'arrière, se dressent deux imposants immeubles d'habitation, de 9 et 12 étages implantés en contre-haut du terrain de l'opération, dont un récemment réhabilité dans une écriture architecturale contemporaine de bardage métallique.

Le projet

Le bâtiment est conçu comme un prolongement des façades de faubourg qui se développent vers la place de la Réunion. Un volume simple et sobre, qui vient terminer ici l'alignement de la rue, qui se poursuivra plus bas. C'est une façade constituée de quatre étages carrés sur un rez-de-chaussée rehaussé, dont les corniches discrètes poursuivent celles de l'immeuble voisin, qui se retourne sur la face ouest, puis au nord où elle devient invisible depuis la rue. Ces retournements se font sans discontinuité : les angles sont arrondis, rappel discret de l'immeuble situé un peu plus haut, à l'angle de la rue de Terre Neuve. Au-dessus, un étage d'attique dont le retrait varie selon les situations, termine la composition. Les logements suivent de près le cahier des charges de France Habitation, précis et exigeant. Les distributions horizontales sont éclairées naturellement, par l'arrière. Les toits sont plantés et dépourvus de réseaux : on ne pouvait ici négliger la cinquième façade.



LA RÉSIDENCE DE GAULLE

Rénovation de 130
logements sociaux et
création d'un socle
commercial

ZAC Jean Lemoine - Romainville (93)

LIEU : *Romainville, Seine Saint Denis*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Romainville Habitat OPH*
COÛT : *5 200 000 € HT*
SURFACE : *8 223 m² hab. + 1 100 m² comm.*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
ARCHITECTE ASSOCIÉ : *WRA*
ARCHITECTE URBANISTE : *MAARU*
BUREAUX D'ÉTUDES : *Betom, Cap Terre*

CONCOURS ÉTUDE ET TRAVAUX : *2016 - en cours*





Sur la rue de Montreuil, le projet crée un socle commercial, interrompu par un passage sous porche piétonnier auquel est accolé une cour plantée, qui l'éclaire naturellement.

Le contexte urbain

Situé à Romainville, en limite de Montreuil et de Noisy-le-Sec, le site est un lieu voué à muter prochainement, avec l'arrivée de la ligne 11 du métro, prolongée. Les transformations ont commencé avec la couverture d'une partie de l'autoroute A3, et la mise en œuvre d'un vaste projet de constructions alentour.

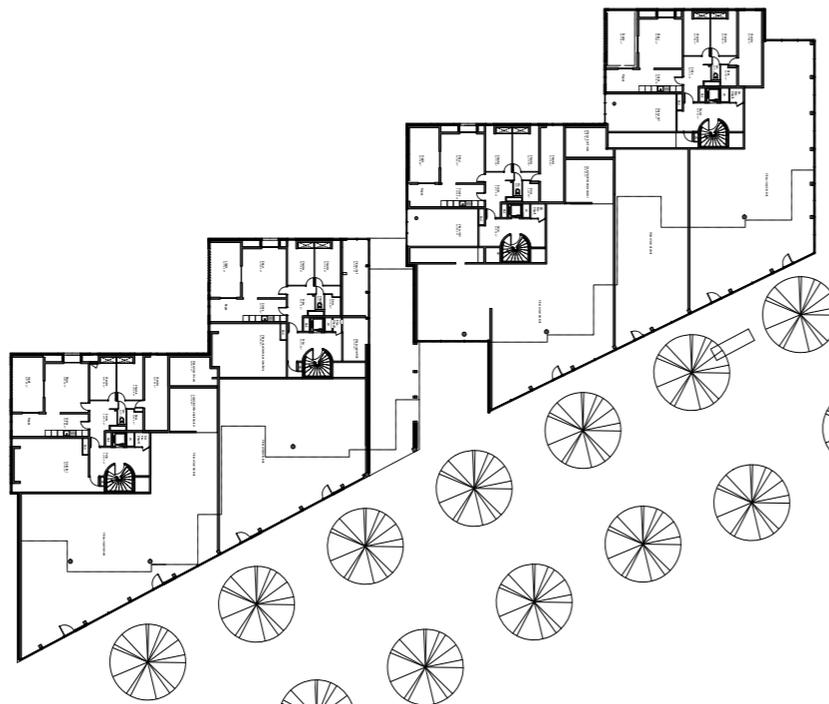
La résidence, aujourd'hui constituée de six tours, verra deux d'entre elles démolies : c'était une des données. À la place, un ensemble immobilier fait d'habitat intermédiaire verra le jour, en cœur d'îlot.

Le projet

Le projet crée un socle commercial au pied des quatre tours restantes, qui occupe une partie des deux premiers niveaux des immeubles et se prolonge jusqu'à l'alignement de la route de Montreuil.

Au centre, un porche double hauteur permet de rejoindre une des allées qui structureront le cœur de l'îlot.

Au-dessus, les tours reçoivent de nouvelles façades, sont isolées et font l'objet d'une rénovation des parties communes et de certaines parties de logements.





Inventaire

PROJETS SUR DALLE



PROJET ET RÉALISATION : 2014 - 2019

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT : *11 392 000 € HT*
SURFACE : *16 565 m²*

PAYSAGISTE MANDATAIRE : *Empreinte*
ARCHITECTES ASSOCIÉS : *MAARU et P. Gangnet*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

LES TERRASSES BOIELDIEU

Maîtrise d'œuvre pour la rénovation des terrasses

Puteaux - La Défense (92)



ÉTUDE : 2019

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT ESTIMÉ : *5 000 000 € HT*
SURFACE : *22 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
PAYSAGISTE ASSOCIÉ : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*

LA JONCTION OUEST

Diagnostic architectural, technique et urbain, élaboration de scénarios

Puteaux - La Défense (92)



ÉTUDE : 2017 - 2018

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT : *5 721 000 € HT*
SURFACE : *2 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *IGREC Ingénierie*

L'ÉMERGENCE

Diagnostic de la Salle des colonnes et étude de faisabilité d'un bâtiment commercial

Puteaux - La Défense (92)



PROJET : 2017 - en cours

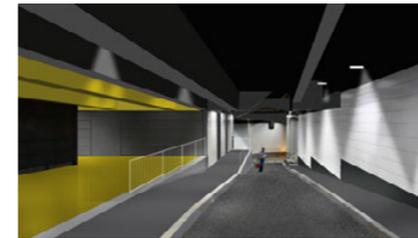
LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT : *2 000 000 € HT*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
ARCHITECTE ASSOCIÉ : *Atelier RIVAGES*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

L'ACCESSIBILITÉ

Maîtrise d'œuvre pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

La Défense (92)



PROJET ET RÉALISATION : 2018 - en cours

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT : *350 000 € HT*
SURFACE : *950 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *IGREC Ingénierie*

RAMPES TABLE SQUARE

Maîtrise d'œuvre pour la rénovation des rampes souterraines table square

La Défense (92)



PROJET ET RÉALISATION : 2017

LIEU : *La Défense, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *KEOLIS Delion, KISIO, STIF, Paris La Défense*
COÛT : *48 000 € HT*
SURFACE : *16 565 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
ARCHITECTES ASSOCIÉS : *Atelier Rivages*

LA NAVETTE AUTONOME

Conception de quais provisoires pour l'expérimentation de la navette Autonome

La Défense (92)



CONCOURS : 2017 - 2018

LIEU : *Noisy-le-Grand, Seine-Saint-Denis*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Socaren*
COÛT : *6 700 000 € HT*
SURFACE : *15 000 m²*

PAYSAGISTE MANDATAIRE : *Empreinte*
ARCHITECTES ASSOCIÉS : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

L'ESPLANADE DE LA COMMUNE DE PARIS

Concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'esplanade et la transformation d'une gare routière en locaux commerciaux

Quartier Mont d'Est - Noisy-le-Grand (93)



PROJET ET RÉALISATION : 2012 - en cours

LIEU : *Grigny, Essonne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Grand Paris Sud, Grand Paris Aménagement*
COÛT : *7 610 000 € HT*
SURFACE : *10 740 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *Scoping*

LE SQUARE SURCOUF

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics et la restructuration du parking sous dalle

Square Surcouf - Grigny (91)



PROJET ET TRAVAUX : 2014 - 2018

LIEU : *Quartier Massena, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *SEMAPA*
COÛT : *4 780 000 € HT*
SURFACE : *8 460 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *Artelia*

LA PROMENADE PLANTÉE CLAUDE LÉVI-STRAUSS

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la promenade plantée T7 et T6C

ZAC Tolbiac Chevaleret - Paris (75)



CONCOURS : 2004

LIEU : *Quartier Massena, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *SEMAPA*
SURFACES BÂTIES : *185 000 m²*
SURFACE PARC : *22 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEFS DE PROJET : *Andrzej Michalski, Marie Degos*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LE SECTEUR TOLBIAC-CHEVALERET

Concours de maîtrise d'œuvre urbaine pour l'aménagement du secteur

ZAC Tolbiac Chevaleret - Paris (75)



PROJET ET RÉALISATION : 2011 - 2013

LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades, ADYAL, Ville de Paris, SemPariSeine*
COÛT : *1 600 000 € HT*
SURFACE : *1 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *IGREC Ingénierie*

LES AMÉNAGEMENTS SUR DALLE

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parvis central, de la cour de Rome et de la liaison dalle haute / dalle basse

Les Olympiades - Paris (75)



PROJET ET RÉALISATION : 2014 - 2011

LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades, Ville de Paris, ADYAL, SEMAPA*
COÛT : *1 690 000 € HT*
SURFACE : *1 870 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
ÉCONOMISTE : *Pierre Mathieu*

L'ACCÈS NATIONALE

Maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'accès Nationale

Les Olympiades - Paris (75)



PROJET ET RÉALISATION : 2004 - 2009

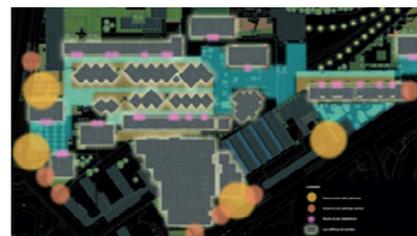
LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades, Ville de Paris*
COÛT : *1 200 000 € HT*
SURFACE : *600 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
ÉCONOMISTE : *Pierre Mathieu*

L'ACCÈS TOLBIAC

Maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'accès Tolbiac

Les Olympiades - Paris (75)



CONCOURS : 2006 - 2008

LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades, ADYAL, Ville de Paris*
COÛT : *7 363 350 € HT*
SURFACE : *27 170 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski et M. Leroy*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDE : *OGI*

L'ETUDE DALLE

Étude pour le réaménagement de la dalle

Les Olympiades - Paris (75)



PROJET ET RÉALISATION : 2011 - 2013

LIEU : *Les Olympiades, Paris 13^{ème}*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *ASL Olympiades*
COÛT : *480 000 € HT*
SURFACE : *650 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

L'ACCÈS BEAUDRICOURT

Maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'accès Beaudricourt

Les Olympiades - Paris (75)



CONCOURS : 2006

LIEU : *Amiens, Somme*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville d'Amiens*
SURFACE : *8 585 m²*

ENTREPRISE MANDATAIRE : *L'urbaine de Travaux*
ARCHITECTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Claire Corajoud*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDE : *OGI*
ÉCONOMISTE : *M. Forgue*

LE PARKING JULES VERNE

Concours en conception construction pour un parc de stationnement et l'aménagement d'un espace public

Boulevard Jules Verne - Amiens (80)

ESPACE PUBLIC



ÉTUDE : 2019 - en cours

LIEU : *Sèvres, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Grand Paris Seine Ouest*

ARCHITECTE URBANISTE : *MAARU*
PAYSAGISTE ET BUREAU D'ÉTUDES MANDATAIRE : *BATT*

LE PLAN GUIDE ET LA CHARTE

Élaboration du plan guide et de la charte d'aménagement des espaces publics

Centre ville - Sèvres (92)



ÉTUDE : 2018 - en cours

LIEU : *Sceaux, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Sceaux*
COÛT : *4 630 000 € HT*
SURFACE : *11 000 m²*

ARCHITECTE URBANISTE : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES MANDATAIRE : *Igrec Ingénierie*
PAYSAGISTE : *Endroits En Vert*

LA PLACE DE GAULLE

AMO pour l'Aménagement des espaces publics du secteur

Place de Gaulle - Sceaux (92)



CONCOURS : 2013

LIEU : *Beauvais, Oise*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Beauvais*
COÛT : *3 900 000 € HT*
SURFACE : *11 890 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *Artelia*

LA PLACE JEANNE HACHETTE

Concours de maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement de la place

Place Jeanne Hachette - Beauvais (60)



CONCOURS : 2015

LIEU : *Asnières-sur-Seine, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville d'Asnières-sur-Seine*
COÛT : *2 618 050 € HT*
SURFACE : *9 950 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Mélanie Drevet*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAUX D'ÉTUDES : *BATT, CERYX, SYMOE*
CONCERTATION : *Respublica*

LA RUE DES BOURGUIGNONS

Concours de maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement d'une partie de la rue

Rue des Bourguignons - Asnières-sur-Seine (92)



PRO / DCE : 2016

LIEU : *Massy, Essonne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *PSA*
SURFACE : *33 170 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Mélanie Drevet*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

L'AVENUE DE PARIS

Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement de l'avenue

Avenue de Paris, Massy (91)



DCE / EXE : 2014 - 2016

LIEU : *Massy, Essonne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *PSA*
SURFACE : *17 160 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski, Cyril Marty*
PAYSAGISTE : *Mélanie Drevet*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

LA PLACE MANDELA

Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement de la place

Place Mandela, Massy (91)



PROJET ET RÉALISATION : 2009 - 2013

LIEU : *Vincennes, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Vincennes*
COÛT : *1 500 000 € HT*
SURFACE : *8 384 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LA PLACE RENON

Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement de la place Renon et de ses abords

Place Renon - Vincennes (94)



PROJET ET RÉALISATION : 2009 - 2012

LIEU : *Vincennes, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Vincennes*
COÛT : *1 500 000 € HT*
SURFACE : *4 275 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LA PLACE DIDEROT

Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement de la place Diderot et de ses abords

Place Diderot - Vincennes (94)



CONCOURS : 2010 - 2011

LIEU : *Lille, Nord-Pas-de-Calais*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Communauté urbaine de Lille (LMCU)*
COÛT : *40 000 000 € HT*
SURFACE : *93 000 m²*

ENTREPRISE MANDATAIRE : *Sogea Caroni*
ARCHITECTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
COTRAITANTS : *Empreinte, LEA, Gabor Mester de Parajd, Confulences, Fauna Flora*

L'AVENUE DU PEUPLE BELGE

Concours en conception construction pour la remise en eau du bras de la basse Deûle

Lille Sud - Lille (59)



CONCOURS PROJET ET RÉALISATION : 2005 - 2008

LIEU : *Orléans, Loiret*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire*
COÛT : *5 370 000 € HT*
SURFACE : *72 000 m²*

PAYSAGISTE MANDATAIRE : *Michel Corajoud*
ARCHITECTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
BUREAU D'ÉTUDES : *GEC Ingénierie*

LES QUAIS DE LA LOIRE

Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement des quais de la Loire

Les quais - Orléans (45)



PROJET ET RÉALISATION : 2005 - 2007

LIEU : *Tourcoing, Nord-Pas-de-Calais*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *LMCU; Ville de Tourcoing, SEM Ville Renouvelée*
COÛT : *14 367 000 € HT*
SURFACE : *82 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*
CONSULTANTE PLANTATIONS : *Claire Corajoud*

L'AMÉNAGEMENT DE L'HYPERCENTRE

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'hypercentre

Centre - Tourcoing (59)



CONCOURS : 2004

LIEU : *Lyon, Rhône*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *SAEML Lyon Confluence*
COÛT : *5 742 000 € HT*
SURFACE : *22 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHARGÉS DE PROJET : *Andrzej Michalski, Marie Degos*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LA PLACE NAUTIQUE

Concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place nautique à la confluence

Place Nautique - Lyon (69)



CONCOURS : 2003

LIEU : *Castres, Tarn*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Castres*
COÛT : *1 920 000 € HT*
SURFACE : *7 940 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*
ÉCLAIRAGISTE : *L.E.A*

L'ESPACE MONUMENTAL

Concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics du centre ville

Centre ville - Castres (81)



PROJET ET RÉALISATION : 2003 - 2007

LIEU : *Valenciennes, Nord-Pas-de-Calais*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Valenciennes*
COÛT : *11 000 000 € HT*
SURFACE : *58 600 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *OTH Nord*

LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE VILLE

Maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement des espaces publics

Centre ville - Valenciennes (59)

URBANISME



ÉTUDE : 2013 - 2015

LIEU : *Fontenay-sous-Bois, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Marne-au-Bois*
SURFACE : *5 880 m²*

MANDATAIRE : *Orénoque*
ARCHITECTE URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *Alto-Step*

L'ÎLOT MICHELET

Étude de faisabilité architecturale et urbaine pour l'aménagement d'un îlot multifonctionnel : habitat, équipements et jardins

Rue Michelet - Fontenay-sous-Bois (94)



MISSION : 2006 - en cours (Atelier Rivages)

LIEU : *Pontoise, Val d'Oise*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Cergy-Pontoise*
Aménagement *SPLA*
SURFACE : *110 000 m²*

MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
ARCHITECTE URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski, Gregoire Mulcey*
BUREAU D'ÉTUDES : *BATT*

L'ÉCOQUARTIER BOSSUT

Mission d'architecte-urbaniste coordinateur

ZAC caserne Bossut - Pontoise (95)



ÉTUDE : 2012 - 2013

LIEU : *Nanterre, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Nanterre*
COÛT : *10 000 000 € HT*
SURFACE : *130 000 m²*

MANDATAIRE : *SEMNA*
ARCHITECTES URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
ÉCONOMISTE URBAIN : *Terridev*
BUREAU D'ÉTUDES : *EPDC*

LES PÔLES COMMERCIAUX

AMO pour la réalisation d'études pré-opérationnelles et techniques pour la restructuration de pôles commerciaux

Quartier du Parc Sud - La Défense (92)



ÉTUDE : 2007

LIEU : *Champigny-sur-Marne, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Champigny-sur-Marne*
SURFACE : *355 500 m²*

MANDATAIRE : *Orénoque*
ARCHITECTE URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LA LIAISON A4-N4

étude de faisabilité urbaine pour l'aménagement des réserves foncières et création d'un boulevard urbain

N4 - Champigny-sur-Marne (94)



ÉTUDE : 2011 - 2012

LIEU : *Champigny-sur-Marne, Val de Marne*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Champigny-sur-Marne*
SURFACE : *37 000 m²*

MANDATAIRE : *Orénoque*
ARCHITECTES URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LA PLACE LÉNINE

Étude de faisabilité architecturale et urbaine pour l'aménagement de la place et de ses abords

Place Lénine - Champigny-sur-Marne (94)



ACTUALISATION DU PLAN : 2010 - 2013

LIEU : *Nanterre, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *SEMNA*
SURFACE : *132 000 m²*

ARCHITECTE-URBANISTE MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *EPDC*

LE PETIT NANTERRE

Actualisation du plan de référence du projet urbain de la zac

ZAC - Nanterre (92)



MISSION : 2008 - 2018

LIEU : *Lille, Nord*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *LMCU, Ville de Lille, Ville de Loos, Lille Métropole Habitat*
SURFACE : *30 000 m²*

MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
ARCHITECTE URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LE QUARTIER CANNES-ABRISSEAU

Mission d'architecte-urbaniste coordinateur

Lille-Sud, Lille (59)



ACTUALISATION DU PLAN : 2010

LIEU : *Mantes-la-Jolie, Yvelines*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Mantes-la-Jolie, EP4MSA*
SURFACE : *1 500 000 m²*

URBANISTE CONSEIL : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*

LE PLAN-GUIDE DU VAL FOURRÉ

Actualisation du plan-guide du Val Fourré

Le Val Fourré- Mantes-la-Jolie (78)

BÂTIMENTS



ÉTUDE : 2009

LIEU : *Mantes-la-Jolie, Yvelines*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Mantes-la-Jolie*
SURFACE : *18 000 m²*

ARCHITECTE URBANISTE : *Pierre Gangnet*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PROGRAMMISTE : *Orénoque*

L'ÎLOT DUNANT

Étude de définition pour l'aménagement de l'îlot dunant / ancienne sous-préfecture

Rue Dunant - Mantes-la-Jolie (78)



ÉTUDE : 2004

LIEU : *Lille, Nord-Pas-de-Calais*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *LMCU, Soreli*
SURFACE : *300 000 m²*

MANDATAIRE : *Pierre Gangnet*
CHARGÉS DE PROJET : *Andrzej Michalski, Marie Degos*
PAYSAGISTE : *Empreinte*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LES BISCOTTES

étude de définition pour la restructuration du secteur arras-europe

Lille-Sud - Lille (59)



ÉTUDE : 2003

LIEU : *Paris, 13ème 14ème 15ème*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Paris*

ARCHITECTE URBANISTE MANDATAIRE : *Muriel Pagès*
CHARGÉ D'ÉTUDES : *Andrzej Michalski*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*

LA COURONNE SUD

Diagnostic pour la requalification urbaine de la couronne sud

Couronne Sud - Paris (75)



CONCOURS : 2003

LIEU : *Nice, Alpes Maritimes*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Ville de Nice*
SURFACE : *300 000 m²*

ARCHITECTE URBANISTE MANDATAIRE : *Muriel Pagès*
CHEF DE PROJET : *Andrzej Michalski*
PAYSAGISTE : *Alfred Peter*
BUREAU D'ÉTUDES : *OGI*
CONSULTANT : *David Lucas*

L'ARIANE

étude de définition pour la restructuration du quartier

Quartier l'Ariane - Nice (06)



PROJET ET RÉALISATION : 2018 - en cours

LIEU : *Nanterre, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Paris La Défense*
COÛT PRÉVISIONNEL : *180 000 € HT*
SURFACE : *120 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *Igrec Ingénierie*

LE CAFÉ VÉLO

Création d'un café vélo

Jardins de l'Arche - Nanterre (92)



CONCOURS : 2018

LIEU : *Paris, 20ème*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *France Habitation*
COÛT : *2 915 000 € HT*
SURFACE : *1 350 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
ARCHITECTE ASSOCIÉ : *MAARU*
ARCHITECTE ASSOCIÉ : *WRA*
BUREAU D'ÉTUDES : *Mecobat*

L'IMMEUBLE RUE DUMAS

Création de 24 logements

Rue Alexandre Dumas - Paris (75020)



PROJET ET RÉALISATION : ? - en cours

LIEU : *Colombes, Hauts de Seine*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Antin Résidences*
COÛT : *1 400 000 € HT*
SURFACE : *2 000 m²*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
ARCHITECTE ASSOCIÉ : *MAARU*
BUREAU D'ÉTUDES : *Mecobat*

LA RÉSIDENCE LA SARRIANNE

Rénovation intérieure et extérieure

Avenue de la Sarriane - Colombes (92)



CONCOURS ÉTUDE ET TRAVAUX : 2016 - en cours

LIEU : *Romainville, Seine Saint Denis*
MAÎTRISE D'OUVRAGE : *Romainville Habitat OPH*
COÛT : *5 200 000 € HT*
SURFACE : *8 223 m² hab. + 1 100 m² comm.*

ARCHITECTE MANDATAIRE : *Ithaques*
ARCHITECTE ASSOCIÉ : *WRA*
ARCHITECTE URBANISTE : *MAARU*
BUREAUX D'ÉTUDES : *Betom, Cap Terre*

LA RÉSIDENCE DE GAULLE

Rénovation de 130 logements sociaux et création d'un socle commercial

ZAC Jean Lemoine - Romainville (93)

ET AUSSI

PUBLICATIONS

Solenn Guével, Andrzej Michalski, **Embranchements à la Villette**, in Bowie K., Texier S. (dir.), *Paris et ses Chemins de Fer, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, Coll. « Paris et son patrimoine », 2003, pp. 112-115*

Solenn Guével, Andrzej Michalski, **Place des Marais**, in Texier-Rideau G., Darin M. (dir.), *Places de Paris, XIXème- XXème siècles, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, Coll. « Paris et son patrimoine », 2003, pp. 60-61*

LES PETITES URBANITÉS LIBRES : TEMPS DE POSE

Le contexte

Les Petites Urbanités Libres est un projet collectif proposé et coordonné par la ktha compagnie, en partenariat avec la Mairie de Paris, Confluences, la DRAC Ile-de-France, les Mairies du 20ème et du 11ème. Il s'inscrit dans le festival Et 20 l'été.
<http://pul.ktha.org/>

Temps de pose [PUL #008]

Un renfoncement dans un mur devient accueillant : il s'habille d'un tissu, se dote d'une banquette. Il y a de la musique, pas fort, de quoi accompagner un moment de repos, ou plus. Quelques objets sont là : un jeu de cartes, de dames, un magazine... Un nouveau point de vue se révèle, sur le lieu, sur la rue. Un appareil photo permet de l'enregistrer, ou réaliser un portrait, peut-être collectif. Il y a un livre d'or : on pourra y laisser ses contacts, pour profiter des photos. Ou plus.

ktha compagnie, organisateur

Andrzej Michalski, architecte urbaniste

Mariangela Siani, danseuse chorégraphe

Mauro Castellani, ébéniste

2011 : projet et réalisation



AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

Paris La Défense, Ville de Sceaux, Ville de Sèvres, Grand Paris Seine Ouest, Socaren, Kéolis, Grand Paris Sud, Grand Paris Aménagement, Paris Sud Aménagement, Semapa, Semna, Ville de Nanterre, Cergy-Pontoise Aménagement, Marne-au-Bois, Adyal (devenu Advenis), ASL Olympiades, Ville de Paris, Antin Résidences, Seine-Saint-Denis Habitat, SemPariseine, Ville de Vincennes, Ville de Lille, LMCU, Lille Métropole Habitat, Ville de Champigny-sur-Marne, Epamsa, Ville de Mantes-la-Jolie, Ville de Valenciennes [...].

AUX PARTENAIRES

Igrec Ingénierie (bâtiment et VRD), Empreinte (bureau de paysages), l'Atelier Rivages (architecture et urbanisme), OGI (bureau d'études VRD), le BATT (bureau d'études VRD et paysagiste), Les Eclairagistes Associés, Mélanie Drevet (paysagiste), BAAP (architecture et urbanisme), Mecobat (ingénierie), Scoping (ingénierie), Citallios (aménagement), Studetech (ingénierie), Q+E - Denis Fréhel (thermique et façades), Cositrex (trafic), CBRE (programmation et conseil), Myluckypixel - Gaël Morin (imagerie numérique), F+L - Marine Le Roy (architecte), Artellia (ingénierie), Terridev (aménagement), Alto-Step (ingénierie), Orénoque (urbanisme), Michel et Claire Corajoud (paysagistes), Pierre Mahieu (économiste), EPDC (ingénierie), les entreprises Razel Bec, Normacadre, RDLR, Segex [...].

À L'ÉQUIPE DE L'ATELIER

ITHAQUES (Anna Bogdan et Danyel Thiébaud, architectes associés), WRA (Valdimir Doray et Fabrice Lagarde - architectes associés), Alyson Onana Zobo, Enrique Galiano, Chloé Goutille, Paul de Robillard, Jean-Baptiste Petit, Clément Marnette, Olivier Fontaine, Léa Eyraud, Morgane Lorrain [...].

ET AUSSI

Pierre Gangnet et l'agence (Nicole Gangnet, Grégoire Mulcey, Cyril Marty, Joanne Lellouche, Clotilde Fruehauf, Marie Degos, Karl Pinson, Emmanuelle Halbout...), Muriel Pagès, Solenn Guével, Frédéric Bertrand, Jean-Michel Milliex, Georges Reuter Architecte, Bureau Perry Weber, J.M. Stasik, Herman & Valentiny, JEMS architekci, Jacek Michalski, Jérémy Boutet, Marine Gastaud, Sandra Giovannetti, Luis Adrian-Araneda [...].

ITHAQUES + WRA + MAARU

L'atelier des projets communs :

études en cours

Résidence la Sarrienne, Colombes

concours

24 logements rue Alexandre Dumas, Paris 15^{ème}

Résidence Haxo-Gambetta, Paris 20^{ème}

chantiers en cours

Résidence de Gaulle, Romainville

Square Surcouf, Grigny

ITHAQUES + WRA + MAARU
30, allée Vivaldi
75012 Paris

(+33) 06 14 60 44 10
contact@maaru.fr
facebook.com/maaru
maaru.fr

